

# DEMAIN : LE DISCOURS DE M. BOURASSA A SAINT-HYACINTHE

TROISIEME ANNEE—No. 78

MONTREAL, MARDI 2 AVRIL, 1912

UN SOU LE NUMERO

## ABONNEMENTS:

### Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS ..... \$3.00  
UNION POSTALE ..... \$6.00

### Edition Hebdomadaire:

CANADA ..... \$1.00  
ETATS-UNIS ..... \$1.50  
UNION POSTALE ..... \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: 7461

REDACTION: Main 74

## AU MANITOBA

La Patrie d'hier publiait sous le titre: Les écoles du Manitoba—Un règlement final en perspective, une note qui appelle quelques commentaires.

Prenez texte d'une information de la Manitoba Free Press, qui annonce que le cabinet Roblin déposera prochainement devant la législature un projet modifiant, dans un sens favorable à la minorité, la loi scolaire du Manitoba, d'ici à l'été.

Le régime scolaire qui serait substitué au régime existant serait semblable à celui qui a été établi dans l'Alberta et la Saskatchewan.

On dit que Mgr Langevin a accepté cette façon de régler le conflit scolaire.

On affirme que tous les principaux griefs dont souffrent les catholiques seront redressés et que la "modération" aura de nouveau fait plus que les mesures de coercition ou les appels bruyants à la justice.

Les députés conservateurs ont bon espoir d'être en mesure de confondre même leurs plus violents détractateurs lorsqu'ils iront demander à leurs électeurs le renouvellement de leur mandat.

Ils espèrent enlever aux nationalistes toute raison de soulever l'indignation et de faire de grands éclats de voix.

Il suffit de connaître le premier mot des questions de l'Ouest pour savoir qu'il est absurde et contraire à tous les faits connus de prétendre qu'un régime "semblable à celui qui a été établi dans l'Alberta et la Saskatchewan" ferait disparaître "tous les principaux griefs dont souffrent les catholiques".

Car, enfin, ce régime permet bien à la minorité, lorsqu'elle le veut, d'ériger une école dissidente, mais cette école et l'école publique restent soumises aux mêmes règlements, obligées d'employer—dans l'ensemble—les mêmes livres, à l'exception de quelques manuels de lecture dont l'usage a été concédé aux catholiques. Pas plus dans l'école de la minorité que dans celle de la majorité, il n'est permis de faire un exercice religieux ou de donner une leçon de catéchisme avant trois heures et demie de l'après-midi.

Un pareil régime peut être moins mauvais encore qu'un autre et constituer donc sur celui-ci une amélioration qu'il serait opportun d'accepter, tout en réservant l'avenir.

Mais affirmer que par là seraient redressés "tous les principaux griefs dont souffrent les catholiques" du Manitoba, c'est purement et simplement se moquer des gens. Affirmer que l'archevêque de Saint-Boniface accepterait comme "règlement final" de la douloureuse situation dont il porte le poids depuis tant d'années, un régime dont il a publiquement dénoncé l'insuffisance en 1905, c'est jeter à la face de l'illustre soldat du droit et de la justice un outrage gratuit.

Quant aux nationalistes, ils se réjouissent de tout ce qui sera de nature à améliorer, si peu que soit, la situation des catholiques du Manitoba; ils comprendront que, si leur est impossible d'obtenir tout de suite pleine justice, ceux-ci essaient d'obtenir au moins de nouvelles brèves de liberté, mais pas plus aujourd'hui qu'en 1905, alors qu'ils combattaient aux côtés de M. Monk, ils n'estiment que le régime de l'Alberta et de la Saskatchewan corresponde à l'idéal de justice et de liberté qui doit être celui de notre pays.

Si, devant la campagne organisée par les catholiques du Manitoba et l'agitation générale qui fait réfléchir les ministres fédéraux, le cabinet Roblin se décide à poser un acte de justice, nous l'en féliciterons; mais nous nous demandons en quoi ceci justifiera les ministres, députés et sénateurs fédéraux qui n'ont pas eu le courage d'exiger le respect du droit.

Cette bonne volonté du cabinet Roblin soulignera même davantage leur faiblesse, puisqu'elle prouvera qu'au lieu de se heurter à un mur de pierre, comme on l'a prétendu pour excuser leur inaction, ils eussent eu affaire à des gens disposés à négocier, et qui recevaient d'assez riches cadeaux pour qu'on pût leur demander en échange quelques concessions.

Les nationalistes ne cherchent de querelle à personne, pas plus aux conservateurs qu'aux autres; ils n'ont rien de plus sûr que certains de leurs compagnons d'armes d'hier que parce que ceux-ci abandonnaient le drapeau sous lequel ils avaient ensemble combattu; ils révoqueront leur conduite future sur celle des autres groupes, libéraux ou conservateurs, qui passeront dans le domaine politique. Suivant que ceux-ci paraîtront servir ou desservir la cause nationale, ils les approuveront ou les blâmeront.

Mais ils savent un peu ce qui se passe au Manitoba, et si l'on tente d'exploiter contre eux une situation où chacun devrait chercher d'abord les meilleurs intérêts de la minorité, ils seront bien contraints de tirer les choses au clair et de définir toutes les responsabilités.

Omer HEROUX.

## LETTRE DE QUEBEC

LA FIN APPROCHE. — EST-CE POUR MERCREDI? — L'UNGAVA EST ANNEXE POUR UNE... TROISIEME FOIS. — CE QU'EST LE NOUVEAU TERRITOIRE. — LES CONDITIONS DE L'ANNEXION. — UN AMENDEMENT DE M. TELLIER QUI MET M. GOUIN EN FURIE. — LES CHEMINS DE COLONISATION.

Quebec, 1er.—Les signes de la fin sont visibles aujourd'hui. Des corridors déserts jusqu'à la veille de la séance cet après-midi, peu animés même durant la séance, dans une demi-obscurité ce soir, annoncent que la vie s'éteint. On dit que la prorogation aura lieu mercredi. C'est possible. Le rapport des séances de la commission des dépenses publiques a été distribué aujourd'hui, et l'on dit que l'opposition ne voulait pas partir avant d'avoir eu ce document.

Le gouvernement profite de la prolongation de la session pour annexer l'Ungava troisième fois. Il paraît que c'est la dernière. M. Gouin fait tout comme si c'était la première fois. Il nous inflige encore un discours sur le sujet. La première demande de l'Ungava par la province de Québec a eu lieu en 1907. Le gouvernement fédéral répondit qu'il n'y aurait pas d'objection le jour où l'agrandissement des frontières de l'Ungava. Lorsque le parlement fédéral fut dissous l'été dernier, le gouvernement provincial avait décidé d'accepter l'Ungava, à condition que la population du territoire nouveau ne compte pas comme population de Québec pour les fins de représentation à Ottawa et ainsi que la province se charge des obligations du gouvernement fédéral quant aux sauvages qui demeurent là. Québec n'obtient pas exactement ce qu'elle demandait; les îles situées à l'ouest de l'Ungava nous sont refusées à cause de difficultés dont ces îles sont l'objet de la part du Manitoba et de l'Ontario. Cette annexion augmente le territoire de la province de Québec de 400,000 milles carrés dont 352,000 milles de terre portant la superficie totale de la province de Québec à plus de 800,000 milles. La population actuelle du nouveau territoire est de 1172, dont 8 Anglais, 2 Ecossais, 453 esquimaux, 663 indiens, 46 métis. On met de côté la population du nouveau territoire quant à la répartition de la représentation au parlement fédéral. Cette politique est, dit le premier ministre une concession aux Provinces Maritimes. Pour concéder, les gens de la province de Québec n'ont pas leurs pareils. La province s'engage aussi à protéger les droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson; seulement ces droits se bornent à très peu de chose aujourd'hui, le principal qui donnait à cette compagnie le vingtième des terres colonisables de la Terre de Rupert n'affectant point l'Ungava par suite de l'élimination de celui-ci, de la zone cultivable, ce qui ne veut pas dire cependant que l'Ungava soit une terre stérile. En certains endroits l'on y cultive avec autant de succès que dans le nord du comté de Terrebonne.

Le chef de l'opposition, M. Tellier, déclare qu'il n'y aura pas plus d'objection cette année qu'en 1909, quant au principe de l'annexion de l'Ungava. Ce n'est pas tant des lenteurs des négociations que des vanderlards du gouvernement que l'opposition s'est parfois moquée. D'abord, la correspondance produite en 1909, démontre que l'idée de l'annexion de l'Ungava ne vient pas de M. Gouin, mais de M. Laurier qui

en faisait la proposition lors de l'organisation des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Cette même correspondance démontre aussi que le gouvernement se moquait un peu de la législature lorsque le 15 janvier 1907, il faisait dire au lieutenant-gouverneur qu'il était en pourparlers avec le gouvernement fédéral à ce sujet, alors qu'il n'avait encore rien fait de ce sens. De même, en 1908, de même en 1909. A chaque fois que les représentants du peuple sont convoqués ici, on leur dit: en marche, nous allons avoir l'Ungava, nous le tenons, et cependant le dossier ne démontre aucun effort et même presque pas de correspondance. En somme, c'est Ottawa qui a offert et le premier ministre a pris deux ans avant de dire ce qu'il pensait de cette offre. Quant aux conditions, le chef de l'opposition se réserve de les examiner en comité général.

...

Voici les conditions auxquelles le gouvernement provincial accepte l'Ungava:

"Que la population du territoire par la présente loi ajouté à la province de Québec sera exclue, lorsque sera établi le chiffre de la population de ladite province pour les fins de tout rajustement de représentation des autres provinces à la suite de tout recensement;

"Que dans le recensement général de la population du Canada qu'il faudra faire en l'année mil neuf cent vingt-et-un et à chaque dixième année à l'avenir, il faudra distinguer la population du territoire par la présente loi ajouté à la province de Québec, de celle de ladite province telle que ci-devant constituée, et la représentation du dit territoire dans la Chambre des Communes sera établie selon les règles édictées par l'article 51 de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867", régissant la représentation des provinces, autres que celle de Québec;

"Que la province de Québec reconnaîtra les droits des habitants sauvages dans le territoire ci-dessus décrit dans la même mesure, et obtiendra la remise de ces droits de la même manière que le gouvernement du Canada a ci-devant reconnu ces droits et obtenu leur remise, et ladite province supportera et acquittera toutes les charges et dépenses se rattachant à ces remises ou en résultant;

"Que nulle pareille remise ne sera faite ou obtenue qu'avec l'approbation du gouverneur-en-conseil;

"Que la tutelle des sauvages dans ledit territoire et l'administration de toutes terres maintenant ou ci-après réservées pour leur usage, restera à la charge du gouvernement du Canada, subordonnée à l'ordre du Parlement."

L'exclusion de la population à venir, du nouveau territoire du total de la population de Québec pour les fins de représentation est certainement la condition la plus grosse de conséquence pour l'avenir. M. Lavergne et M. Prévost se demandent si elle n'est pas inconstitutionnelle. C'est un acte impérial qui détermine le nombre de députés que la province de Québec aura à Ottawa. Quant aux droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il n'y a pas d'objection à ce qu'on les garantisse, mais il trouve curieux que l'on pense toujours aux droits des compagnies puissantes et qu'on oublie si facilement les droits des minorités faibles. La discussion en reste là pour le moment. La Chambre va se former en commission générale du budget, lorsque M. Tellier propose l'amendement suivant:

En amendement,

"Que tous les mots après "que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants :

"Attendu que l'état officiel de l'actif et du passif de la province est un des principaux documents qu'il convient de consulter pour se renseigner sur la véritable situation des finances publiques;

"Attendu que depuis vers l'année 1908, l'état officiel de l'actif et du passif de cette province est incomplet, en ce qu'il n'indique pas, comme auparavant, au chapitre du passif, les subventions que la Législature a votées à certaines compagnies de chemins de fer pour la construction de voies ferrées en cette province;

"Attendu que la Législature a voté beaucoup de subventions en terres à certaines compagnies de chemin de fer, en 1904, en 1906 et en 1908, et qu'elle est encore appelée à en voter cette année;

"Attendu que plusieurs de ces compagnies de chemin de fer ont gagné les subventions qui leur avaient été votées, et que la province doit actuellement de ce chef environ 650,000 acres de terre pour des chemins de fer qui sont construits." (Procès-Verbaux Ass. Lég. 1912, p. 642-3.)

"Attendu que cette dette ne figure pas à l'état officiel du passif de cette province, mais qu'elle devrait y figurer, pour l'information du public dans l'intérêt des contribuables;

"Attendu que la somme de \$500,000.00, empruntée pour la construction de l'Ecole Technique de Québec, la somme de \$775,000.00 empruntée pour la construction de l'Ecole Technique de Montréal, et la somme de \$500,000.00 empruntée pour la construction de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, ne figurent pas au chapitre du passif, dans l'état de l'actif et du passif directs de la province, mais qu'elles devraient y figurer pour l'information du public et dans l'intérêt des contribuables." (Procès-Verbaux Ass. Lég. 1912, p. 182 et 224.)

"Attendu que, d'après les divers états présentés annuellement par le trésorier de la province, avec son discours sur le budget, l'excédent du passif sur l'actif était comme suit aux dates ci-après mentionnées, savoir :

(Suite à la 2ème page)

## La guerre italo-turque

De plus en plus, l'opinion italienne s'impatiente de voir la guerre se prolonger, sans qu'on puisse en déterminer la fin prochaine.

Tout semble indiquer que les premiers observateurs envoyés en Tripolitaine n'avaient pas mis une grande clairvoyance dans leur relevé des dispositions réelles des Arabes. Ils avaient rapporté que ces derniers, ennemis irréconciliables des Turcs, accueilleraient les Italiens comme des libérateurs. La réalité a causé de cuisantes déceptions. Et les Italiens n'ont plus qu'un désir: contraindre les Turcs à la paix par des actes d'offensive navale. Mais il leur faut pour cela obtenir de l'Europe la liberté de diriger leur action contre la Turquie elle-même, en attaquant les ports de la mer Egée ou ceux du littoral de la Turquie d'Europe.

Le projet de médiation n'a guère avancé depuis un mois. Il y a quelques semaines déjà, les ambassadeurs des puissances ont eu, à Rome, des entretiens isolés avec le marquis di San Giuliano, ministre des affaires étrangères, afin de lui demander quelles étaient les conditions auxquelles l'Italie consentirait à accorder la paix. Cette démarche était destinée à fournir la base éventuelle des conversations que les ambassadeurs des mêmes puissances pourraient avoir ensuite à Constantinople.

Aucune réponse n'a encore été donnée aux puissances, que nous sachions, le gouvernement italien ayant demandé à réfléchir.

Il est certain que l'Italie ne renoncera pas à l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque—elle ne le pourrait sans se donner à

elle-même un démenti humiliant et, peut-être, provoquer du même coup un soulèvement populaire. Mais, en principe une fois établi, elle se prêterait, assure-t-on, à toutes les combinaisons susceptibles de ménager l'amour-propre turc. Ainsi, l'Italie demanderait uniquement à la Porte de rappeler les troupes ottomanes qui renforcent à l'heure actuelle les bandes indigènes; elle accepterait le maintien de l'autorité religieuse du Sultan dans les provinces annexées et souscrirait à un arrangement financier favorable aux intérêts turcs.

En un mot, le gouvernement italien demanderait la passivité de la Turquie en présence d'une situation de fait, ce qui n'impliquerait pas son adhésion officielle.

D'autre part, l'opinion turque est aussi intransigente que l'opinion italienne, et le gouvernement ottoman a déjà formellement déclaré qu'il ne consentirait jamais à traiter sur les bases de l'abandon de ses vilayets africains.

Encore, si les apparences étaient suffisamment sauvegardées par une de ces subtiles "combinaisons" dont les Italiens possèdent le secret, peut-être que l'attitude des puissances déciderait de l'aboutissement des négociations.

En fait, la Turquie a exploité fort habilement jusqu'ici le soin que les chancelleries apportent à ménager ses susceptibilités. Elle paraît également convaincue que les Italiens n'entendent pas leur action navale jusqu'aux côtes d'Europe ou d'Asie, dans la crainte de léser les intérêts étrangers.

Il n'y a donc pas de raison pour que la situation se modifie, à moins que l'Europe ne renonce à se prêter à cette tactique ou que l'Italie ne se résigne à frapper un coup décisif.

Uldéric TREMBLAY.

## BILLET DU SOIR

### SOYEZ POÈTE

Sauf votre respect êtes-vous un assassin?

Je sais que cette question est indiscret et que les criminels d'aujourd'hui sont des fervents du n'avouez jamais. Néanmoins, je persiste dans ma demande et prenant pour acquis que votre réponse est affirmative, je vous dis: Si vous êtes assassin, soyez aussi poète!

Je comprends par là tête que vous faites combien est grand votre ahurissement. C'est que vous ne connaissez pas l'histoire de Webb.

Permettez-moi de présenter le personnage à l'honorable société.

Webb était tout bonnement un meurtrier, de l'Origine qui avait eu le grand tort de se laisser prendre par la police. Il avait, on ne sait trop pourquoi, tranché d'un coup de poignard ses relations avec un sien compagnon de travail. Celui-ci, blessé dans son amitié et dans le dos, en mourut de chagrin; il avait le cœur littéralement percé.

Webb, fort peiné lui aussi sans doute, chercha la solitude. La justice lui donna celle de la prison après qu'un juge l'eût condamné à une autre peine: la capitale.

Webb adressa alors supplique sur supplique au gouverneur de l'Etat, sans cependant toucher son cœur à celui-ci. Le jour de l'exécution arrivait et Webb inquiet sur son sort allait perdre la tête quand une idée lui vint. Il invoqua les Muses, écrivit un long poème et le fit parvenir au gouverneur.

Le dispensateur des grâces de l'Etat lui fut ému, puis commua la sentence.

Pour une fois des vers ont fait vivre leur auteur...

Nap. TELLIER.

## La démission de M. Napoléon Garceau

On a annoncé récemment que M. Napoléon Garceau, maire de Drummondville, avait donné sa démission comme commissaire-enquêteur du ministère du Revenu de l'Intérieur. On lira avec intérêt sa lettre de démission:

Drummondville, 8 mars 1912.

Honorable Bruno Nantel,

Ministre du Revenu de l'Intérieur, Ottawa.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous donner ma démission comme commissaire, nommée le 16 décembre 1911. Permettez-moi de vous remercier de la confiance que vous m'avez alors témoignée.

Je donne ma démission à cause des circonstances politiques difficiles que nous traversons; je n'ai pas encore étudié suffisamment la question qui passionne actuellement les esprits, pour y porter un jugement définitif; mais je ne veux pas que l'on puisse soupçonner que ma décision a pu être influencée par quoi que ce soit. Je renonce à tout ce qui serait de nature à laisser croire que je subis une influence quelconque.

En attendant, veuillez croire à ma considération.

Votre serviteur,

(Signé) NAP. GARCEAU.

Quelques jours après, M. Garceau écrivait dans la Gazette d'Arthabaska, en réponse à un collaborateur masqué de l'Union des Cantons de l'Est: "Débuté je suis resté devant sir Wilfrid Laurier au temps de sa puissance, debout je suis encore devant ceux qui gouvernent aujourd'hui. Quelque petit bourgeois très arriviste que je suis, quelque ami du confort et du bien que je puisse être, entre l'ange et mes convictions, je n'ai pas hésité."

Cette lettre a fait sensation dans la région.

## Les améliorations à Ottawa

Ottawa, 2.—Il est fortement question d'élargir une partie de la rue Bank, soit à partir de la rue Sparks jusqu'à l'avenue Gladstone. L'intention serait de l'élargir de six pieds. Le projet sera étudié par le Bureau de Contrôle.

## Les délégués des Indes Occidentales

Ottawa, 2.—Les délégués réciproques des Indes Occidentales ont reçu des invitations des Boards of Trade de Toronto et d'Halifax. Ils seront banquetés aux dépenses du gouvernement ce soir, par le Duc de Connaught.

## LETTRE D'OTTAWA

### LA SESSION EST FINIE

Ottawa, 1er.—Le premier parlement convoqué par le ministre Borden vient de clore sa première session.

Lance au poing, casque reluisant sur la tête, les dragons ont accompagné, tandis que ronflaient les cuivres et que grondaient les canons, le duc de Connaught à l'hôtel du parlement. Et, à cinq heures, la session était close.

L'aspect de la cérémonie mondaine qui est d'habitude l'épilogue de toutes les sessions, a été plutôt terne. Sous un jour gris, quelques centaines de personnes en simple toilette de rue ont défilé vers le parlement, et envahi les galeries et le parquet de la Chambre Rouge, où députés et sénateurs étaient rares. Et, de ce côté, sur le parquet, il y avait des fauteuils vides et de grands espaces inoccupés. Il n'y a rien eu de la pompe et de l'apparat dont s'est entourée l'ouverture de cette session-ci.

Par contre, le Sénat, féroce, a tordu prestement le cou, aux dernières minutes de sa dernière séance, à trois ou quatre mesures du ministère, dont la principale, c'est le bill de la commission du tarif. Et le ministère a riposté en dénonçant avec vigueur le Sénat, partisan de M. Laurier; la session s'est close belliqueusement.

...

M. Laurier, aux Communes, était en minorité, une minorité considérable. Et c'est pourquoi les bills de la commission du tarif des bons chemins, du Temiscaming and Northern Ontario et une autre mesure, de M. Foster celle-là, ont passé d'emblée, aux Communes, en dépit de quelques protestations de la gauche. Mais M. Laurier, vieux tacticien, a usé de sa majorité à la Chambre Haute. En maintes circonstances, pendant ces dernières semaines, il a eu des conférences avec les sénateurs libéraux. Et récemment, ceux-ci, sous le couvert d'amendements à ces mesures, ont réussi à les empêcher de devenir lois. L'on peut apprécier diversement l'attitude du Sénat, à l'endroit des bills de la commission du tarif et des bons chemins. Mais il convient de remarquer qu'il a fort bien fait de refuser son approbation au bill du Temiscaming and Northern Ontario, où il s'agissait tout simplement d'un cadeau de deux millions fait par le trésor fédéral au trésor ontarien. Ce chemin de fer avait l'an dernier un surplus d'un demi-million, et il est propriété de l'Etat; il dessert aussi, exclusivement, les régions du Nouvel Ontario. On ne voit guère pourquoi les autres provinces paieraient pour son entretien.

Le Sénat, têt, a persisté à vouloir amender le bill de la commission du tarif et celui des bons chemins. Ainsi, les sénateurs voulaient obliger les commissaires du tarif à faire une enquête approfondie sur les affaires de toute compagnie qui demande une augmentation de droits sur les produits qu'elle manufacture. Les Communes, non moins entêtées, après avoir accepté trois amendements faits par le Sénat à cette loi, ont refusé le quatrième. M. White, le père de ce bill, a dédaigné la conférence avec le Sénat, et invité les Communes à réaffirmer l'invalidité de la proposition du Sénat. Elles l'ont fait, mais sans nul résultat pratique. Et, aux dernières minutes de la session, MM. Foster et White ont tancé d'importance "les sénateurs partisans de M. Laurier, qui, obéissant à sa dictée, ont entravé des projets de lois promiss au peuple, lors des dernières élections." M. White surtout a dénoncé l'intervention inopportune du Sénat, "l'élément impopulaire du parlement". Et M. Foster, dans un bref discours énergique, a imputé à M. Laurier la responsabilité unique de l'acte du Sénat. "Ce sont vos créatures qui aujourd'hui tentent de gouverner le pays, ou plutôt, veulent nous empêcher de tenir la parole donnée par le parti conservateur et par son chef aux électeurs canadiens, désireux d'avoir une commission du tarif. Nous entendons gouverner pour et par le peuple. Et si M. Laurier s'y oppose, c'est lui, lui seul et son parti qui en supportera toutes les conséquences", dit le ministre du Commerce.

Un message des Communes, au Sénat, rétif au bill de la commission du tarif, dont la majorité de la Chambre déclare maintenir le texte original intégral, sans addition de la clause relative aux compagnies, reste sans réponse. Le Sénat tient tête au ministère. Le conflit se continue. M. Laurier défend ses partisans de la Chambre Haute, disant que "c'est un heureux geste que de tuer le bill du tarif." Et il reste en panne. Peut-être le ministère y reviendra-t-il, quand il aura la majorité au Sénat. Et ceci ne saurait tarder, tant la Camarade est assidue à visiter le Sénat, depuis quelques semaines.

...

Comme tout finit par des chansons, où il y a des Français, ou des descendants de Français, le conflit du Sénat et des Communes, pour un temps, se dénoue... par des chansons. Les députés attendent que le Gentilhomme Huisier de la Verge Noire, les vienne convoquer au Sénat. Et, pour se désennuyer, ils entonnent "O Canada" puis la chanson de Nauda, "Brigadier, répondit Pandore", célèbre, aux Communes, depuis les jours lointains de la Confédération. Mais, soudain, comme les Anglais, à leur tour, vont se mettre de la partie, la porte trépassée sous les trois grands coups de marteau, annonciateurs de l'arrivée de M. Chambers, le Gentilhomme Huisier de la Verge Noire. Le sergent d'armes, le colonel Smith, s'empresse d'aller avertir de lui, les épaules ployées sous le faix de la masse d'armes lourde et reluisante. L'envoyé du gouverneur-général entre, et se confond en révérences profondes; tandis qu'il convoque les Communes au Sénat, les curieux remarquent son costume neuf de velours noir orné d'énormes boutons d'argent, sa calotte courte, ses bas de soie, ses souliers à boucles, la verge de bois qu'il tient au poing, l'épée qui lui bat les jambes, et l'étrange rosette de ruban noir piquée entre ses deux épaules, et qui lui remonte vers la nuque. Sa courte invitation prononcée, il se retire à reculons, fait deroche des révérences où il mire son nez au vernis de ses souliers, et s'en va, applaudi à tout rompre, suivi du colonel Smith, porteur toujours souriant de la masse d'armes, et accompagné d'un cortège où se mêlent députés et journalistes.

Au Sénat, galeries à moitié pleines, des femmes et des jeunes filles surtout. Sur le parquet, les députés des Indes Occidentales, les membres du corps diplomatique, une dizaine de sénateurs, plusieurs dames et jeunes filles, en toilettes sobres; à l'autre bout, sous un dais, le duc et la duchesse de Connaught. Tout près d'eux, des deux côtés, des groupes d'hommes en grand uniforme, militaires chamarrés sur toutes les coutures, M. R. L. Borden, en costume rouge flamboyant, brodé d'or, le costume du premier ministre dans les grandes fonctions d'Etat, des aides-de-camp qui font des effets de torse et de mollets. La princesse Patricia, assise à la gauche de la duchesse, a le visage voilé par l'ombre d'un grand chapeau, de sorte que les curieux ne peuvent voir à leur gré son teint rose, ses cheveux souples et ses yeux calmes. Des dames de compagnie, l'air guindé, complètent le tableau.

Le duc lit en anglais et en français le discours de clôture des Chambres, et tout le monde fait mine d'écouter. Puis, le cérémonial suranné une fois épuisé, le duc et la duchesse quittent leurs fauteuils, la foule se disperse, tandis qu'une fanfare sonne, les tambours battent et les canons aboyent. Et, dans les couloirs, journalistes et députés échangent des poignées de mains et se disent: "Au revoir," cependant que les ministres, eux, vont reprendre leur tâche et continuer de faire les mouettes du coche canadien.

Georges PELLETIER.

## Mise au point

Sous le titre "Information erronée" nous écrivions hier que la nouvelle publiée par la "Patrie" annonçant la nomination du R.-P. Carrière comme supérieur de la Société de Jésus, était fautive. Au même moment la confirmation officielle de cette nomination nous arrivait et l'information du confrère se trouvait véridique. Dont acte.

## Mécanicien gravement blessé

Ogdensburg, N. Y., 2.—James Bonchard, un mécanicien, a été gravement blessé aux usines de la compagnie Ogdensburg Power and Lighting. Pour réparer la victime de la machine qui le broyait, on dut arrêter les machines de l'usine, les tramways et tout ce qui, dans la ville, est mu par l'électricité.

# Le Congrès de la langue française

La campagne dans Saint-Hyacinthe. — Les réunions de Farnham et de Granby

## LES PROCHAINES ASSEMBLÉES

Le diocèse de Saint-Hyacinthe, fidèle à ses traditions de patriotisme, fait preuve d'une belle activité dans la préparation du Congrès du mois de juin. Déjà, nous avons eu le plaisir de publier la circulaire adressée par les organisateurs à tous les curés du diocèse, ainsi que leur éloquent appel au public, lancé dans les journaux. Il y aura dans chaque paroisse, grâce au dévouement des curés, un comité chargé de recueillir les adhésions et les souscriptions, et il est impossible qu'une pareille organisation ne produise pas des fruits abondants.

Le zèle des organisateurs, cependant, ne s'arrête pas là. Pour réchauffer l'enthousiasme et exciter l'émulation, pour grandir la générosité, ils se proposent de tenir des réunions régionales dans les principaux centres du diocèse. Ces assemblées sont annoncées à l'avance, non seulement dans la paroisse où elles se tiennent, mais encore dans toutes les paroisses environnantes. On espère ainsi atteindre le plus grand nombre de habitants du diocèse.

Le travail est déjà commencé, et sous les meilleures auspices. Le samedi, 28 mars, la première de ces réunions avait lieu à Farnham. A 7 heures 30, l'église était remplie d'une foule attentive et enthousiaste. M. le curé Laflamme fut le premier à prendre la parole. En termes choisis et délicats, il souligna la bienvenue aux conférenciers, MM. les abbés Roberge et Chantier, et vanta l'œuvre du Congrès. M. l'abbé Roberge le suit à la tribune. Il expose le but du Congrès, sa signification, sa nécessité; il chante la beauté et la gloire de notre langue; puis il termine par un appel chaleureux à tous les patriotes pour que tous fassent ce qui dépend d'eux pour assurer le succès d'une aussi utile entreprise.

M. l'abbé Chantier parle ensuite de l'opportunité du Congrès, des raisons qui nous obligent à le tenir, et, pendant une demi-heure, il tient tout le monde sous le charme de sa parole d'apôtre de la langue française.

M. l'avocat Lefebvre termine la série des discours en remerciant les deux orateurs venus de Saint-Hyacinthe, et en les assurant que Farnham saura faire sa part et sa large part dans cette œuvre nationale.

Le tout fut entremêlé de chant bien réussi, et au moment où l'hymne national mettait fin à cette soirée, toute l'église s'illuminait superbement, dessinant en lignes de lumière ses formes harmonieuses.

Le lendemain, à 3 heures de l'après-midi, après une longue route parcourue sous la neige aveuglante, les conférenciers se trouvaient comme aux plus grands jours de fête. Et la foule était si vibrante sous la parole des orateurs, toujours prête à applaudir à toutes les affirmations énergiques. C'était un beau spectacle, un spectacle réconfortant. Après les discours de MM. les abbés Roberge et Chantier, le docteur Lessard parla au nom de la population de Granby. Il le fit avec une éloquence pleine de vigueur qui trouve un écho bien mérité dans les applaudissements répétés.

Scène tenante, on organisa un comité local, composé des présidents des différentes associations de bienfaisance, des conseillers municipaux du village, et de la campagne, des commissaires d'écoles des deux municipalités également, et du principal de l'école des garçons. Granby entend donc ne pas faire les choses à demi.

Dans l'auditoire, outre les principales notabilités de la paroisse, on remarquait les curés de Milton, de Roxton Pond, et de Saint-Alphonse de Granby, accompagnés d'un bon nombre de leurs paroissiens.

Le même jour, à Beloeil, M. l'abbé Vézina, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, tenait aussi une assemblée enthousiaste. Avec le talent qui lui connaît, avec sa parole chaleureuse et persuasive, il exposa le but du Congrès, et sa raison d'être. L'assemblée fit à sa parole promettre les meilleurs résultats.

La campagne commencée va se continuer. Il y aura de ces réunions à Waterloo, probablement le jour de Pâques, à Sorel, le 14 avril, à Marieville, le 21, à Ilerveville, le 28, à Upton, le 14, et quelques autres, dont la date n'est pas encore fixée.

Le mouvement est donc bien organisé, et le diocèse de Saint-Hyacinthe donne un bel exemple de travail généreux et de patriotisme pratique.

## Carl Hemman devant le magistrat

L'AUTEUR DU DRAME DU SAVOY COMPARAIT, ET LE REPRÉSENTANT DU CONSUL AMÉRICAIN INTERVIENT. — MME HEMMAN VIENT AU SECOURS DE SON MARI. — L'ÉTAT DES BLESSÉS.

Lors de la comparution, hier après-midi, de Carl R. Hemman, le principal auteur de la tragédie de l'hôtel Savoy, le procureur de la Couronne, M. Walsh, et Me Alexander, l'avocat de Hemman, ont eu une assez longue discussion. Me Walsh désirait que l'enquête fût remise à ce matin sous prétexte qu'il ne connaissait pas suffisamment les faits. Me Alexander était prêt à procéder immédiatement. Il demanda la mise en liberté de son client, qui, dans la tragédie, n'a tiré du revolver que pour se défendre contre une agression. Le magistrat Lanctôt s'est rendu au désir de Me Walsh. Comme Hemman n'avait aucun cautionnement à fournir, il dut passer la nuit en prison. Hemman est Américain et le consul voit à ce qu'il soit bien traité.

Les témoins assignés dans cette cause, sont MM. Ed. English du Nickle Theatre; Krause, gardien de nuit du Savoy; J. Howard, co-propriétaire du Savoy; Mlle E. O'Connor, les officiers de police et constables qui ont procédé à l'arrestation de Hemman. Mme Carl R. Hemman est arrivée de New-York hier soir. Elle se rendit immédiatement aux bureaux de la Sûreté où elle vit son mari et causa avec lui. L'accusation portée contre Hemman est d'avoir infligé des blessures corporelles graves aux trois frères Harold, Edgar et Herbert Chapman. L'accusé a plaidé coupable.

Les deux frères Edgar et Herbert Chapman qui sont en ce moment à l'hôpital Royal-Victoria souffrent beaucoup. Les médecins conservent un faible espoir de les sauver.

## Pour le monument Cartier

Evêché de Sherbrooke.  
Monsieur E. W. Villeneuve,  
Président du Comité pour  
Le Centenaire Cartier.

Monsieur,  
C'est un bon et noble projet que celui que votre comité soumet à "toute la population du Dominion": l'érection d'un monument à l'illustre Canadien que fut Sir George Étienne Cartier.

Un peuple s'honore en gardant, comme un héritage précieux la mémoire de ses grands citoyens, en leur érigeant des monuments. Il perpétue, parmi les générations qui se succèdent, le souvenir reconnaissant des services signalés qu'ils ont rendus à la commune patrie. Sir George Étienne Cartier — tous, sans distinction de partis politiques, de races ou de croyances religieuses, l'admettront — restera comme l'une des plus brillantes figures de notre monde politique, l'une de nos gloires nationales.

Je félicite donc votre comité de l'heureuse idée qu'il a eue de lancer ce projet d'érection d'un monument même au coût relativement élevé de \$100,000, en l'honneur et à la mémoire de notre illustre Canadien-français, Sir Georges Étienne Cartier.

Par "le plan de souscription" que vous avez adopté, j'espère qu'il vous sera facile de recueillir les fonds nécessaires à votre grande et patriotique entreprise.

En temps utile comptez sur la modestie offrande que sera heureux de vous adresser celui qui a le plaisir de se dire, Monsieur,

Votre tout dévoué en N. S.  
PAUL, Ev. de Sherbrooke.

Archevêché de St-Boniface.  
A Monsieur W. Villeneuve,  
Président du Comité  
du Centenaire Cartier,  
B. P. 188 Montréal.

Mon cher M. Villeneuve,  
J'ai bien reçu vos deux lettres, l'une du sept et l'autre du douze février dernier, au sujet du "Centenaire Cartier", et je suis tout à fait favorable à ce mouvement excellent, car Sir G. Étienne Cartier est une des nos gloires nationales, et j'aime sa fière devise, France et Dieu.

Vous pouvez donc compter sur ma souscription et je vous l'envoierai dès que mes vénérables collègues de Montréal et de Québec auront ouvert les listes.

Veuillez croire, cher Monsieur, à tout mon dévouement, et à mon meilleur souvenir.

ADELARD, O.M.I.,  
Arch. de St-Boniface.

Mons. E. W. Villeneuve,  
Montréal.

Cher Monsieur,  
Je reçois votre lettre du 15 mars. Inutile de vous dire que j'admire Cartier, et que ce sera avec bonheur que je verrai fixés dans le bronze les traits vénérés du grand Canadien franc et sans dol.

Votre tout dévoué en N. S.  
ELIE A. Ev. de Tatanna.  
Vicaire Apostolique de Ténissaimingue.

## La Semaine Sainte aux Postes

Les employés de la poste auront congé vendredi saint.

La maille du matin sera close à 10 h. a. m., et les mailles du soir aux heures ordinaires.

La maille pour la Grande-Bretagne et l'Europe via New-York, par le paquebot "Finland", de la ligne Red Star, sera close à 7.30 a. m.

On fermera à 10.30 a. m., la maille pour l'"Empress of Britain", par voie de Halifax, et une maille supplémentaire pour le "Finland" via New-York, à 6 h. p. m.

Les guichets seront fermés à 7 h. a. m., les couloirs seront ouverts de 10 h. a. m., jusqu'à minuit.

## Aux résidents de la banlieue

Le Grand Trunk Railway System fera circuler un train spécial le jour du Vendredi-Saint, le 5 avril, laissant Montréal à 1.30 p.m., arrivant à Vaudreuil à 2.30 p.m. Au retour, laisse Vaudreuil à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 5.25 p.m., et arrêtant aux arrêts intermédiaires. Cette excursion est faite dans l'intention de donner aux résidents de la banlieue une occasion de voir les places d'été situées en face du lac, désirant faire des arrangements pour leur demeure d'été. Le train laissent Montréal à 12.10 p.m., et Vaudreuil à 1.25 p.m., pour Montréal, ne circulera pas le jour du Vendredi-Saint.



Les riches bruns et les gris vives, dans les tissus de printemps, et d'été se trouvent dans les nouveaux modèles Semi-ready. C'est pour nous un plaisir de vous les montrer.

La plupart des bonnes fabriques dans le grand district industriel anglais des lainages, ont fourni leurs meilleurs patrons. Les acheteurs de Semi-ready sont à l'année en Angleterre et parce qu'ils représentent le meilleur type de confection au Canada, tous les plus récents modèles des artistes tisserands sont d'abord soumis à leur approbation.

Voilà pourquoi nous obtenons un lot de patrons aussi supérieurs — souvent une saison entière avant les magasins de confection de détail. — Complète à \$35, \$30, et \$25, et autres également bien taillés à \$15, \$18 et \$20.

Il y a ici pour vous un livre intitulé "Monsieur".

## Semi-ready Tailoring

EUGENE BOURASSA & CIE.  
631 rue Saint-Catherine Est.  
Rodrigue Sangster, jr., 256-258 rue Saint-Jacques.  
Riley Herr, 505 Sainte-Catherine Ouest, près Peel.

## Vallières

COIN STE-CATHERINE et MONTCALM

## Grande Préparation pour la Vente de Gants de Kid pour Pâques

Nouveaux gants de kid français à 2 boutons, dans toutes les couleurs et grandeurs. Qualité garantie à \$1.00, \$1.50 et . . . . . \$1.75

Gants longs, 12 et 16 boutons, \$2.50 et . . . . . \$3.00

Gants de sport, pour dames, en peau très solide (cape), à 1 bouton, dans les nuances tan. Prix très spécial pour Pâques . . . . . \$1.00

Gants pour fillettes, en kid très fin, qualité garantie, de \$0.75, \$0.90 à . . . . . \$1.25

Gants de kid, pour garçons, très forts, grandeurs 00 à 5. Prix: \$0.75 à . . . . . \$0.90

## TRES SPECIAL

Gants de kid pour dames, de bonne qualité, — grandeurs et couleurs assorties — ainsi que blanc et noir. Valeur: \$0.90. Prix spécial pour Pâques . . . . . \$0.69

Tres spécial, dans les gants de kid à 8 boutons. Qualité extra. Prix, \$1.50, prix spécial pour Pâques . . . . . \$1.19

Grand choix de gants de kid français, en suède, peau de chien. Qualité garantie, . . . . . \$1.00 en montant

DURANT CETTE SEMAINE. — Tout achat d'une paire de gants de kid donne droit à une bouteille de parfum.

## W.B. Reduso

CORSETS

Nous garantissons qu'ils réduisent la taille d'un à cinq pouces.

Chez tous les marchands.

WEINGARTEN BROS., Inc., Broadway & 34th St., New York

## La responsabilité des garants

### UNE CAUSE INTERESSANTE

Une cause qui intéresse particulièrement le monde des affaires a été prise en délibéré par le juge Guern. Il s'agit de déterminer au juste quelles sont les responsabilités assumées par un garant qui signe une obligation-garantie avec une banque pour couvrir les dettes d'une compagnie. La cause est celle de la Northern Crown Bank contre la compagnie McDowell Ltd.

Trois des membres de cette compagnie MM. Hébert, Leet et McDowell ont signé en 1907 une obligation-garantie de \$6,000, pour garantir les dettes de la maison envers la banque, et plus tard, dans la même année, ils ont signé une autre aux mêmes conditions, pour une valeur de \$6,500 à un taux d'intérêt différent. En 1908, la compagnie McDowell fit faillite et il se trouva que dans son livre de compte avec la banque de Toronto, il restait une balance de \$3,500 contre elle. La banque de Toronto a pris une hypothèque de \$12,500 sur les propriétés de M. Hébert et elle réclame des ga-

## Il avait fait partie du "Raid Jameson"

Belleville, Ont., 1. — Frédéric Tingham, un des citoyens les plus distingués de Belleville, est mort ce matin, des suites d'une attaque de paralysie. Tingham faisait partie du fameux "Raid Jameson", en 1895 et fut comme ses compagnons, condamné à dix mille piastres d'amende et deux mois de prison par les Boers, mais il fut relâché peu après, sur intervention du gouvernement anglais.

## PETITES ANNONCES

### SITUATIONS VACANTES

#### MENAGERE

Une personne possédant de bonnes références demande emploi comme ménagère dans presbytère, ou pour tenir la maison. Trait à l'étranger. S'adresser au No 35 rue de Lanaudière (autrefois Lasalle).

#### PHARMACIEN

On demande pour le premier mai, un élève en pharmacie licencié, connu, certifié, ou apprenti d'expérience. Bon salaire pour jeune homme compétent. S'adresser Pharmacie Lecours et Lanctôt, coin St-Denis et St-Catherine.

#### Apprenti Typographe

On demande un jeune Garçon comme apprenti typographe. S'adresser au "Devoir", 71a Rue Saint-Jacques.

#### À LOUER

À LOUER — Magnifique magasin et logis privé avec 3,000 pieds de plancher attenant en arrière, pouvant servir pour une légère manufacture. Aussi à vendre, 104,000 pieds de terrains à la Côte-des-Neiges. Eugène Guay, 100 Agnès, Tels. Westmount 1002 et 464.

#### À VENDRE

LOTS À VENDRE sur les rues Saint-Laurent, Saint-Dominique, Casgrain, de Gaspé et Rolette, Quartier Laurier. Tramway à proximité. Canaux, électricité, etc. Prits à bâtir. Conditions: 10 p.c. comptant et la balance en 8 ans en 16 paiements égaux.

Ne perdez pas de vue les progrès très rapides du quartier Laurier et empresses vous d'acheter. Il n'y a rien de mieux à acheter immédiatement la construction pour réaliser de gros bénéfices en peu de temps. Présentement les terrains que j'offre en vente, sont environnés de constructions. S'adresser par lettre à Casier 72, "Le Devoir".

#### À VENDRE

Deux fabriques de beurre et de fromage, pourvus des améliorations modernes, avec séchoir pour la caséine, dans des centres considérables. Pour prix, conditions et informations, s'adresser à L. J. Bérubé, notaire, Sainte-Anne de la Pocatière, P.Q.

#### À VENDRE OU À ÉCHANGER

A moitié prix, deux lots, \$800, peu de comptant, mesurant 61 pieds, rue Sherbrooke Est, large de 100 pieds, formant coin Nord-Est de la rue Lebrun à Tétraville, aussi, deux beaux lots: 30 x 80, et 50 x 80, dans le quartier Emard, \$400 et \$450. Conditions faciles. Faites une offre. On ajoutera du comptant pour propriété. Pour informations, écrire à Casier 42 "Le Devoir".

#### À STE-CUNEGONDE

Épicerie licenciée à vendre à Sainte-Cunégonde, coin Vinet et Workman, faisant de belles affaires depuis 10 ans, dans un beau terrain. Rue et trottoir en ciment. Beau grand magasin, grand cave, 2 "back stores", grande cour, écurie, avec bail pour 5 ans, du 1er mai 1912. Stock frais avec roulant de première classe, vendra par inventaire ou en bloc. S'adresser à B. H. Montpetit, 277 Workman.

#### COLLECTION DU "DEVOIR" À VENDRE

La collection complète du "Devoir", depuis le 1er numéro jusqu'au 31 décembre 1911, bien reliée en 4 volumes. S'adresser à 681 Papineau, après 5.30 p.m., tous les jours.

#### TERRE À VENDRE

240 acres de terre à South Durham, avec sucrerie, vergers, etc., vendra à bonnes conditions. Pour informations, s'adresser à Albert Préfontaine, Saint-Basile, Chambly, Qué.

#### TERRE À MONTREAL-EST

On demande à acheter pour le compte de capitalistes européens, des terres dans Rivière des Prairies, vis-à-vis de Montréal-Est et à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal-Est, et à Montréal-Est, pour argent comptant. Comme référence nous avons acheté cette semaine pour un million de valeur aux places ci-haut spécifiées. S'adresser: Téléphone Lasalle 699, C. Dignard, 31 Hudson.

#### TERRAINS À VENDRE à GUYBOURG

à quelques cents pieds du noviciat bâti prochainement par les RR. PP. Franciscains. S'adresser 106 Châteauguay.

#### GUYBOURG — On demande à acheter

un ou deux terrains à Guybourg en haut de la 7e Avenue. Paiera jusqu'à \$500. Écrire à Casier 48 "Le Devoir".

#### TERRAIN À VENDRE

Un terrain situé sur la première avenue à Rosemont. Titres clairs. Un bargain: on échangera contre petite propriété. S'adresser à 1209 Cailloux.

#### YACHTS ET CHALOUPIES

A vendre, 150 yachts et chaloupes "Verchères" à fond plat, à bonne condition. S'adresser à Alfred Dansereau Mfg, Verchères, Qué.

#### DIVERS

#### ACCORDEUR DE PIANOS

J. A. ROBILLOTT, 260 rue Panet, Montréal, Québec, accorde les pianos, en règle le ton, et répare le mécanisme. Bell Main 7400. March. 1700R.

#### MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, rideaux, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

#### REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00 et plus. Désinfectés. Charles Turcotte, 435 Visitation. Tél. Bell. Est 2075.

#### La question d'un district fédéral

Ottawa, 1. — Le Board of Trade, de Hull a rejeté le projet de la création d'un district fédéral comprenant la ville de Hull et le district. A la suite de cette décision, le Dr Aubry, président du Board of Trade de Hull, a démissionné en signe de protestation. Le Dr Aubry est d'avis que Hull ne connaît pas son intérêt en cette affaire. Il ajoute qu'il a fallu à la ville de Hull, un quart de siècle, pour se rendre compte de la nécessité d'un hôpital, et qu'il lui faudra un siècle afin de comprendre ce qu'elle perd en ne faisant pas partie du district fédéral.

## Cartes Professionnelles

### AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., av. cat. 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Bel Main 2679.

Belle Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahab, Montréal".  
T. Main 4118. Coeur de Libéria, West. Un.

### C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR  
Edifice de la Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal.

### Ingenieurs Civils et Arpentiers

HUBERTISE & HUBERTISE, ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 St-Jacques, Montréal, Tél. M. 7618.

### De GASPE BEAUBIEN

Ingénieur, Conseil, Bâtisse. Liverpool, London & Globe, Montréal. Tél. Main 3614.

### ARTHUR SURVEYER, I. C.

INGENIEUR-CONSEIL  
Mem. Ass. "Can. Soc. of Civil Engineers"  
Mem. Assoc. Inter. des Congrès de Navigation  
56 BEAVER HALL  
Téléphone: Uptown 3808. — MONTREAL

### NOTAIRES

GIROUX LUCIEN, Notaire, 44 rue Saint-Charles, 43 St-Gabriel, Est. Tél. Main 2785. Résidence 405, Duin, Est. Tél. St-Louis 3585. Arr. à la prêter. Règlement de succession.

### DENTISTES

GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester, Est. Bel. Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau. Dr Conrad Gendreau.

### NOLIN, Dr. JOSEPH, Chirurgien

dentiste, 308 Sherbrooke Est. Consultations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est 1162.

### Dr ARTHUR BEAUCHAMP, chirurgien

dentiste, 700 Bell Est 3549, 161 rue St-Denis, 4 portes de l'Université.

## CARTES D'AFFAIRES

### ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 200 rue Saint-Paul, Tél. Bel Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

### RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systé matisé-consultant. Administrateur à successions. Téléphone Bell, Main 3565. Suite 45, 46-47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

### ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

J.-A.-W. DUFAL, entrepreneur de pompes funèbres, No 784, Ontario Est, Montréal, 741 Bell Est, 2323, Tél. Marchands 1704.

## DOMINION COAL CO. LIMITED

MINEURS ET EXPEDITEURS DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack) (slack)

Pour renseignements, s'adresser aux BUREAUX DE VENUE 112 rue St-Jacques — Montréal Téléphone Main 401

### PROLONGEMENT DE TEMPS

Le temps pour recevoir les soumissions se rapportant à la construction d'un édifice de détention et autres édifices à la Grand'Haute, est par les présentes prolongé jusqu'au mercredi, le 10 avril, 1912.

On peut consulter les plans, etc., au bureau de M. Tremblay, Ingénieur de District Montmagny, Qué., ainsi qu'aux endroits déjà mentionnés.

Par ordre,  
R. C. DESROCHERS,  
Ministère des Travaux Publics, Secrétaire.  
Ottawa, 30 mars, 1912.

## Les Mormons à Sherbrooke

Sherbrooke, 2. — M. T. J. Parkes a causé une sensation en demandant, hier soir, au conseil de ville, l'expulsion des Mormons qui habitent dans les limites de Sherbrooke. Trois Mormons travaillent en cette ville depuis trois semaines. M. Parkes ne se plaint pas de leurs idées religieuses, mais de leur croyance à la polygamie. Il prétend que leur but ultime est de faire reconnaître la légalité de la polygamie.

## Trois incendies

Un incendie a éclaté hier soir vers huit heures et demie à l'entrepôt d'expédition de la compagnie P. D. Dodds, rue Saint-Patrice, Pointe Saint-Charles. Les pompiers de la division Pointe Saint-Charles sous les ordres des chefs de district Brière et Lussier, réussirent à limiter à l'entrepôt, les ravages du feu. Si les flammes eussent atteint les entrepôts d'huiles et de peintures, c'eût été un désastre complet. Les pompiers attribuent le feu à la combustion spontanée.

L'épicerie de C. Giroux, 826 rue St-André, l'une des plus vieilles bâtisses de la partie nord-est de la ville, a été fort endommagée par un commencement d'incendie de bonne heure dans la journée d'hier.

Un automobile a pris feu au coin des rues McGill et Burnside hier soir. On éteignit les flammes à l'aide d'un extincteur chimique. La carrosserie est fort rouillée.

## Biblioth

# Plus de 10,000 Citoyens ont Signé

## EN FAVEUR M. C. H. GODFREY

**VOTEZ**

— DE —

**BONNE  
HEURE**

**M. Godfrey a aussi l'appui ou l'endossement**  
De toute la Classe Ouvrière,  
De la Chambre de Commerce,  
Du Board of Trade,  
De l'Association Immobilière

**LE 3 AVRIL, ET DITES A VOS AMIS D'EN FAIRE AUTANT**

Si vous avez une voiture ou un automobile, mettez-les à la disposition du Comité Central, 88 ST-JACQUES, Téléphones Main 2431-2432.

## ASSOCIATION DES CITOYENS DE MONTREAL

### Politique Canadienne

#### M. Graham et la question des transports

CONFERENCE DE L'ANCIEN MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX AU CANADIAN CLUB, Hier, M. GRAHAM N'EST PAS EN FAVEUR DE L'ECONOMIE. IL DEMANDE QUE NOTRE SYSTEME DE TRANSPORTS SOIT LARGEMENT DEVELOPPE.

Au Canadian Club, hier après-midi, l'hon. M. Geo. P. Graham, ancien ministre des chemins de fer et canaux, a donné une conférence fort intéressante au sujet des voies et moyens de transport au Canada. On pourrait dire qu'il a épuisé le sujet, si ce sujet pouvait être épuisé, puisqu'il l'a traité en commençant par les routes des compagnies pour finir par les grands réseaux de canalisation du trafic — les chemins de fer et les canaux. Il faut rendre cette justice au conférencier qu'il n'a pas envisagé le problème au point de vue étroit de l'économie des chemins de fer, il s'est plutôt montré partisan de la dépense pour la construction du Transcontinental, du canal de la Baie Georgienne et du nouveau canal Welland, comme pour le débouchement des voies de l'intercolonial entre Moncton et Saint-Jean, N. B., et Halifax.

D'après M. Graham, ces travaux sont d'une nécessité immédiate si l'on veut que les voies de transport du Canada répondent aux besoins toujours croissants du développement du pays.

Parlant de l'état des rues et des voies publiques dans tout le Canada, M. Graham fait remarquer que la base du problème de la transportation repose sur la construction des routes qui conduisent de la gare du chemin de fer à la demeure du consommateur.

Puis, revenant au coût de la construction des chemins de fer, il constate une grande différence entre le coût de la construction aujourd'hui et il y a quelques années.

Les hommes d'affaires n'admettent plus qu'un chemin, de fer soit construit à moitié; il faut que les travaux soient parfaits du premier coup.

La capitalisation des chemins de fer au Canada est d'une moyenne de \$66,000 par mille. Le Canada possède un réseau de 26,000 milles, c'est-à-dire la plus grande moyenne par tête du monde entier. De plus il y a actuellement plus de cinq mille milles de chemins de fer en construction. C'est une preuve du courage de la population, mais cette activité ne doit pas s'arrêter aussi longtemps que le peuple n'aura pas toutes les voies ferrées suffisantes pour ses besoins.

Le conférencier admit que les compagnies traitent le public avec justice. Toutefois les conditions actuelles peuvent encore s'améliorer. Le but auquel on doit s'efforcer d'arriver c'est que les profits soient divisés également entre les producteurs et les consommateurs.

M. Graham félicite Montréal au sujet du projet du Nord-Canadien. Montréal est et doit être la porte de sortie, aussi bien que le port d'entrée du commerce du Canada. Il est content de voir que l'intercolonial fait de bonnes affaires, et revenant à la question de la construction, il demande que l'on ne gaspille pas l'argent, en construisant plusieurs lignes dans un district où une seule suffit. La transportation par eau est toujours nécessaire, quelles que soient les facilités offertes par chemin de fer.

Quant au port de Montréal, M. Graham pense qu'il n'est qu'un début de son développement. C'est Montréal qui possède la clef de tout le problème de la transportation au Canada. Plus le port se développe vite plus le commerce augmente. C'est pour cela qu'il faut encourager les entreprises des Commissaires du port et le gouvernement fait bien de dépenser dans ce sens autant que les ressources du Canada le permettent.

M. Graham est en faveur du chemin de fer de la Baie d'Hudson, si ce chemin de fer doit soulager le pays de la congestion dont le commerce souffre chaque année. Il fait enfin l'éloge de la commission des chemins de fer et recommande que les chemins de fer provinciaux soient soumis à sa juridiction, pour que qu'ils participent aux subventions fédérales.

#### Les bénéfices dans les cas d'accidents

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO VIENDRAIT DE RECEVOIR LE RAPPORT DE L'ENQUETE SUR CETTE MESURE. — 'LA LOI ACTUELLE EST INEFFECTIVE, DE CLARE M. MEREDITH'.

Toronto, 1. — Sir William Meredith, le commissaire nommé par le gouvernement d'Ontario pour tenir une enquête sur les bénéfices en cas d'accident de travail, a déposé, ce matin, son rapport.

Il a déclaré que la loi d'Ontario est absolument inefficace étant donné les circonstances dans lesquelles le travail s'accomplit actuellement, et que les compensations en cas d'accidents, ne sont pas fixées d'une façon équitable.

Les patrons, ajoute le rapport, voudraient que la situation fût réglée de commun accord, mais les ouvriers s'y opposent.

LES FINANCES DE L'OWEST

Les recettes douanières à Calgary s'élèvent à \$1,832,499 pour l'année.

Calgary, 2. — Recettes des douanes pour l'année fiscale finissant le 31 mars, \$1,832,499; pour l'année précédente, \$1,188,729; augmentation, \$644,215.

Winnipeg, 2. — Les Compensations des banques pour le mois de mars, \$108,196,378; pour mars de l'an dernier, \$77,057,787; augmentation, 40 pour cent.

Edmonton, 2. — Compensations des banques pour mars, \$17,550,363; pour mars de l'an dernier, \$8,804,702; augmentation, 99 pour cent. Recettes des douanes, \$116,000; l'an dernier, \$58,547; augmentation, 98 pour cent.

Pernis de construction, \$857,799; l'an dernier, \$291,075; augmentation, 95 pour cent.

Vancouver, C. A. — 2. — Recettes des douanes pour l'année fiscale finissant le 31 mars, \$7,225,000; année précédente, \$5,497,700. Compensations, \$49,902,800; l'an dernier, \$44,054,800.

WINNIPEG EN MAUVAISE POSTURE

Winnipeg, 2. — Bien qu'aucune décision finale n'ait encore été prise, les membres du gouvernement qui font partie du comité de législation ont indiqué clairement leur intention de refuser la sanction légale à une dépense de \$2,000,000 pour compléter le système hydro-électrique de la ville.

Ce règlement n'a pas été soumis au peuple, parce que la dépense était urgente et que l'argent devait être obtenu sans délai. Le Conseil pensait avoir, en vertu de la charte, le pouvoir d'émettre des obligations pour cette fin.

Les honorables MM. Colin Campbell et J. H. Howden ne sont pas de cet avis et ils ont déclaré que la question devra être soumise aux contribuables.

PROJET DE LOI RETIRE

Winnipeg, 2. — E. B. Reese, promoteur de la législation à laquelle la ville de Winnipeg a fait une opposition si énergique, a formellement retiré le bill créant la Winnipeg Electric Company. M. Reese a déclaré au comité qu'il avait formé de nouveaux plans.

RECETTES DES POSTES

Augmentation de \$15,103 pour la ville de Montréal pendant le mois de mars.

Les recettes du bureau de poste de Montréal pendant le mois de mars se sont élevées à \$115,134,64. C'est une augmentation de \$15,103.93 sur le mois de mars de l'année dernière. Le nombre des sacs de malle reçus d'Angleterre a été de 3,415, soit une augmentation de 654 sacs. Dans le cours du mois 26,170 livres de lettres ont été envoyées en Angleterre; l'augmentation est de 15,377 livres. Les colis, au nombre de 3,490 accusent une augmentation de 1,293. Les articles enregistrés, au nombre de 158,863, représentant une augmentation de 36,680 articles.

### CONTRIBUTIONS DIRECTES

Un million et tiers d'augmentation à Montréal

Les recettes de l'accise pour le district de Montréal, pendant l'année qui vient de finir accusent une augmentation de plus d'un million et tiers, en dépit du fait qu'en un seul mois il s'est produit une diminution de \$10,000 sur les chiffres de l'année précédente.

Pour 1911-12, le revenu s'est élevé à \$8,733,693, contre \$7,390,826 pour l'année 1910-11, soit une augmentation de \$1,342,867.

Voici un tableau comparatif des sommes encaissées cette année et l'année précédente.

|           | 1910-11     | 1911-12     |
|-----------|-------------|-------------|
| Avril     | 629,938     | 619,557     |
| Mai       | 581,167     | 692,070     |
| Juin      | 569,650     | 696,563     |
| Juillet   | 477,712     | 622,280     |
| Août      | 666,805     | 783,579     |
| Septembre | 680,248     | 741,467     |
| Octobre   | 640,104     | 800,734     |
| Novembre  | 699,692     | 827,692     |
| Décembre  | 653,150     | 755,546     |
| Janvier   | 551,105     | 710,298     |
| Février   | 597,511     | 794,591     |
| Mars      | 643,869     | 706,145     |
| Total     | \$7,390,826 | \$8,733,693 |

UN DINER A M. ROBLIN

Ottawa, 2. — Le gouvernement fédéral sera représenté au banquet qui sera offert à Winnipeg à l'honorable M. Roblin, premier ministre du Manitoba, le 11 avril. Les ministres fédéraux qui seront présents sont les honorables MM. Martin Burrell, Robert Rogers et F. D. Monk.

L'ELEVAGE DES HUITES

Charlottetown, I. P. E. — 2. — Un représentant de la compagnie Amvian Oyster de Providence R. I. a eu une entrevue avec le premier ministre Matheson au sujet de l'élevage des huîtres dans l'île du Prince Édouard.

Il a soumis différents projets dont l'un permettrait l'exportation d'huîtres l'an prochain.

Il échappe par la fenêtre

UN ANCIEN CHAMPION LUTTEUR D'AMERIQUE AURAIT ETE BRULÉ VIF N'ETAIT ETE L'INTERVENTION DE SES VOISINS.

Jim Dwane, qui, il y a quinze ans, était champion lutteur des poids moyens d'Amérique, l'a échappé belle, ce matin, de bonne heure. Dwane était seul dans sa maison, au Sault-au-Récollet. En effet, sa femme est à l'hôpital Victoria et ses deux fils au collège. Il dormait, lorsqu'il fut éveillé par les cris des voisins. Une lampe à pétrole avait mis le feu à sa résidence. Quand Dwane voulut se sauver par l'escalier, les flammes lui coupèrent le passage. Il dut sauter par la fenêtre de sa chambre. Les quatre pompiers d'Atholville arrivèrent, il était trop tard pour sauver quoi que ce soit. La maison a été rasée.

Les pertes s'élèvent à \$2,000 ou \$3,000, partiellement couvertes par les assurances.

La dormeuse

Blanche David

Blanche David, connue dans tous les hôpitaux de la ville sous le surnom de la Dormeuse, a été conduite à l'hôpital Western hier soir. Elle s'est endormie, comme de coutume, en traversant le cas de Blanche David intrigué beaucoup les médecins. Elle est demeurée endormie pour une période variant de deux à dix jours.

Une querelle dans la république chinoise

Il y eut du bruit chez les "coléistes" républicains de Montréal. Ils étaient réunis au No 78 rue LaGauchetière ouest, sous la présidence de King Tonsung, quand un autre Chinois, Leo Jee, ne goûtant pas sans doute ce qui s'y passait, saisit une chaise et voulut se faire servir à la table de l'hôte du président. On parvint à le désamorcer, mais s'emparant de deux bouteilles vides, il les remplit d'eau et s'en alla s'embusquer dehors pour attendre son ennemi. La police l'empêcha de procéder plus loin et le juge Landtrot l'a condamné à subir son procès le trois avril. Il a fourni un cautionnement personnel de \$800 et deux autres de \$400 chacun.

Chatham, Ont., 2. — Le feu a détruit de fond en comble la gare de Coatsworth, dans la division Walkerville, du chemin de fer Père Marquette, vingt milles à l'ouest de Blenheim.

### Politique Etrangère

#### La prochaine conférence coloniale

ON SE DEMANDE SI TOUTES LES COLONIES ENVERRONT DES REPRESENTANTS POUR DISCUTER L'ETABLISSEMENT D'UN ETAT-MAJOR NAVAL.

Londres, 2. — Questionné sur le point de savoir si, en prévision de l'établissement d'un état-major naval pour l'empire entier, les autres "Dominions" seront invités à envoyer des représentants à la conférence qui se tiendra prochainement entre les ministres canadiens et l'amiral, le secrétaire des colonies n'a voulu faire aucune déclaration à ce sujet, car il n'y a aucune demande officielle de la part du gouvernement canadien.

LA CONTREBANDE DE GUERRE ET LE MEXIQUE

Le président Taft approuve la conduite d'un colonel d'armée qui a refusé la livraison d'aéroplanes.

Washington, 2. — Un envoi de 500 fusils et de 20,000 cartouches destinés à la garnison maderite d'Ojinaga a été arrêté hier à la passe de l'Aigle, et l'on croit que cela indique que le gouvernement américain n'est pas prêt à se rendre à toutes les demandes de Madero concernant le transport des armes par la frontière.

Le président Taft approuve le colonel Steever d'avoir empêché la livraison des aéroplanes français à El Paso, Texas.

ETATS-UNIS

LE BILL DU SUCRE EN FRANCHISE

Washington, 2. — Le comité des finances du Sénat a commencé ce matin à discuter le bill du sucre en franchise. On croit que la discussion durera quinze jours, accordant huit jours au sucre de betterave et autant au sucre de canne.

M. E. A. Pharr et M. B. A. Oxnard, de Nouvelle-Orléans et grands producteurs de sucre de la Louisiane, ont demandé la conservation de la présente échelle des prix établis par la loi du tarif. Le sénateur Curtis, de Kansas, présentera un amendement au bill à l'effet d'augmenter les tarifs avec les Indes anglaises au cas où les Etats-Unis verraient son commerce de farine être l'objet d'une distinction désavantageuse de la part des Indes. Ceci vise surtout les négociations qui ont actuellement cours entre le Canada et les Indes.

BUFFALO PROTESTE

Buffalo, N.-Y., 2. — La Chambre de Commerce de Buffalo a protesté auprès du secrétaire de la guerre contre une diversion des eaux des grands lacs pour favoriser le canal de drainage de Chicago. On alléguait que l'abaissement du niveau du lac a déjà beaucoup nui à la navigation commerciale et qu'un abaissement subséquent serait fatal au commerce de Buffalo et des autres villes sur les grands lacs.

Le niveau de l'eau du "Daily Telegraph" à Pékin, il est à peu près certain que le Dr Wu Ting Pang qui fut ministre de la Justice dans le cabinet provisoire chinois, sera nommé ambassadeur de Chine à Washington.

LE BILL DE LA LAINE

Washington, D.C., 1. — Le bill de la laine a été adopté aujourd'hui à la Chambre des Représentants par un vote de 189 à 92. Vingt Républicains Progressifs votèrent en faveur du projet. Deux démocrates ont abandonné leur parti sur cette question.

CHINE

AMBASSADEUR A WASHINGTON

Londres, 2. — Suivant le correspondant du "Daily Telegraph" à Pékin, il est à peu près certain que le Dr Wu Ting Pang qui fut ministre de la Justice dans le cabinet provisoire chinois, sera nommé ambassadeur de Chine à Washington.

Spécialité d'articles pour malades

Articles qu'ordinairement on ne vend pas dans les pharmacies. Pharmacie Lesours et Lancôt, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, Montréal. (rés.)

#### Une lettre de Manuel à ses sujets exilés

LE JEUNE SOUVERAIN BANNI PARLE DE SON AMOUR POUR LE PORTUGAL.

En réponse à une adresse qu'ils lui avaient envoyée, S. M. Dom Manuel vient d'écrire à un groupe de compatriotes exilés la lettre suivante:

"J'ai été profondément ému de vos vœux et de vos hommages. "C'est pour moi une grande consolation de sentir près de moi les cœurs de Portugais aussi nombreux, aussi braves, aussi loyaux. Avec une noble abnégation, vous n'avez pas hésité à faire le sacrifice de vos intérêts, de votre fortune, de votre situation sociale, à vos convictions et à vos croyances; vous avez préféré subir les amertumes, les privations et les tristesses de l'exil plutôt que de transiger avec vos adversaires. Je suis avec vous dans vos souffrances et vos malheurs, et croyez bien que ce partage d'une infortune sacrée n'est pas le moindre des biens qui m'attachent à vous."

"Comme la vôtre, mon âme prend une force nouvelle dans l'espérance invincible, que l'heure ne saurait tarder, qui nous réunira, comme vous le désirez, sur le sol sacré de la patrie."

"La réalisation de cette ferme espérance sera la meilleure récompense des sacrifices de ceux qui, comme nous, s'imposent les tristesses de l'exil et de ces pauvres martyrs, plus malheureux encore, qui supportent depuis de longs mois toutes les horreurs et toutes les cruelles misères d'un emprisonnement aussi humiliant qu'inhumain. Quel crime odieux ont-ils donc commis? Ils ont été fidèles à leurs convictions et à leurs principes."

"De la réalisation de nos espoirs dépend tout le reste, le salut de notre Patrie. Elle ne peut vivre que grâce aux principes d'ordre, de justice, de liberté, de tolérance et de respect des garanties constitutionnelles, principes qui ne peuvent exister en Portugal (les récents événements l'ont démontré), que sous la monarchie dont je m'honore d'être le représentant."

"Comme Roi et comme Portugais, en mon nom et au nom de la famille royale, j'exprime à tous ma reconnaissance pour une manifestation à laquelle j'ai été d'autant plus sensible qu'elle s'est produite au moment de la fête commémorative de notre Foi antique et de nos vieilles et indestructibles coutumes."

"De tout mon cœur je vous adresse à mon tour mes vœux, avec l'affirmation solennelle que je me sens chaque fois plus attaché à ma chère patrie. J'ai foi en son avenir, je crois fermement à sa rédemption et j'ai confiance en mon peuple toujours présent à mon esprit et dans mon cœur."

"MANUEL, REX."

La grève générale sera-t-elle déclarée?

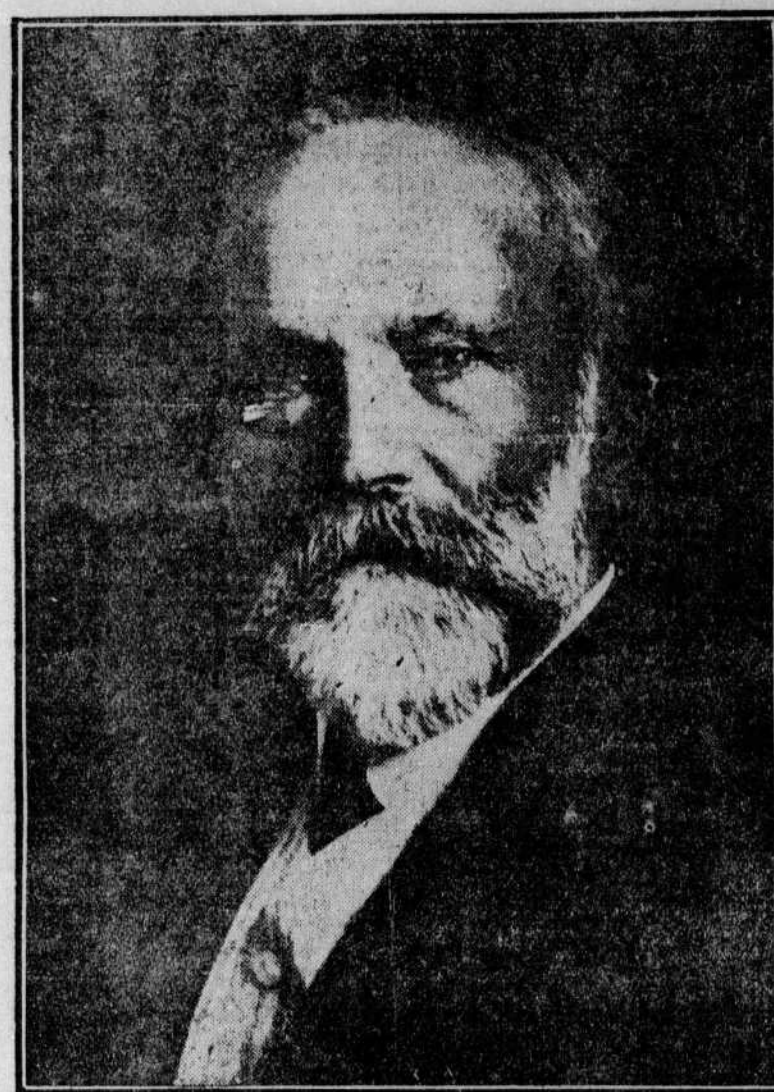
Tout le fait prévoir, l'attitude intransigente des mineurs de charbon bitumineux a entraîné les mineurs de charbon anthracite. Les premiers attendent, pour reprendre le travail, de connaître le résultat du referendum, et les seconds attendent ce même résultat, non pas pour reprendre le travail, mais pour jeter la base de leurs réclamations.

Faire leurs réclamations, les présenter aux patrons, les discuter, tout cela va prendre bien du temps. Or un mois de chômage représente 42 millions de tonnes de réduction dans la production du charbon. C'est donc la disette complète de charbon pour l'hiver prochain, disette escortée de toutes ses horreurs.

Malheureusement pour nous les elos de Montréal sont presque tous vidés, cependant MM. Cornet et Joly en ont encore une belle provision, qu'ils vendent à un prix raisonnable. Allez les voir, 1752 rue d'Iberville, ou téléphonez à St-Louis 4653 et vous serez vite et bien servi. (rés.)

Arrêté à Ottawa

La police d'Ottawa a arrêté, hier soir, un nommé Léo Girard, de cette ville, accusé d'obtention d'effets sous fausx prétextes. Le chef Carpentier a envoyé le détective Charbonneau à Ottawa, pour ramener l'accusé en cette ville. (rés.)



VOTEZ pour l'expérience dans les affaires municipales  
VOTEZ pour l'expérience dans les affaires commerciales et financières.

VOTEZ pour la bonne administration de la

**CITE DE MONTREAL**

LE 3 AVRIL

Que les citoyens élisent celui qui pendant douze ans a dévoué, sans compter, son énergie et toutes ses facultés au progrès de la Cité de Montréal.

VOTEZ POUR **J. B. CLEARIHUE**

POUR LE BUREAU DE CONTROLE.

**PELADEAU FRERES**

Chambre 25 20 ST-JACQUES Tél. Main 636

Occasion Exceptionnelle

**PARC NATIONAL**

Pendant Deux Jours Seulement

20 LOTS PRES DES TRAMWAYS A \$160.00

PEU DE COMPTANT

DANS LE Monde Ouvrier

Il fut ensuite question du cachet que l'on organise pour le 14 avril et pour lequel l'échevin Turcotte a déjà donné deux prix.

Des remerciements ont été votés à M. Verville qui a envoyé au club un portrait-groupe des membres du parlement fédéral et des copies de son discours du 14 mars dernier.

Il a enfin été décidé d'inviter M. Patenaude, gérant de la Banque d'Epargne de la Partie Nord, à donner une conférence sur les opérations de banque le 22 avril prochain.

REUNIONS CE SOIR

—Salle Saint-Joseph: l'union des maçons, les ferblantiers-couvreurs; le cal 359 des peintres.

—Temple du travail: 144 des Plombiers.

—Salle Dionne: conseil conjoint des cordonniers.

# LA VIE SPORTIVE

## Ligue de la Cité

### LES RECEVEURS

Les batteries de la Ligue de baseball de la Cité seront, cette année, plus fortes que celles de l'an dernier. Notre article d'hier relativement aux lanceurs suffirait pour le prouver amplement.

La division des receveurs n'a pas été, non plus, négligée, dans le travail de recrutement.

Les Richmonds, qui veulent à tout prix conserver leur titre de champions, sont en tête de la liste avec ses engagés : Marin, Allaire, Edgar Leduc, Desautels, Mason, et Walter Ashton.

Les Voltigeurs, les suivront de près avec Payette, Léger, Bougie et Henri Bernard.

Les Mascottes se contenteront encore cette année de Laporte.

Alex. Thompson sera en arrière de Schullitz sur l'équipe des Balmoral.

Les services de Buell ont été retenus par Pat Kennedy des All Montreals.

Villari n'a encore engagé personne pour prendre soin des "curves" de Bernard et de Landry.

Les partisans de la partie nord, ont toutefois espoir que Gagnon reprendra son poste, sinon, nombreux sont ceux qui aimeraient à voir Bergeron, des Voltigeurs de l'an dernier, remplir la position.

Le gérant Gadbois du club Chénier a Bélanger et George à sa solde pour seconder les efforts de Paquette et de Henri Clément.

Billy Innes qui a toujours eu un bégain pour les jeunes qu'il peut conduire à sa guise, et avec lesquels il a toujours obtenu de gros succès, met toute sa confiance en Duplessis, qui n'aura pas besoin de se surmener avec deux pitchers de sang-froid comme Tuero et Camille Crevier.

Décidément, ce ne sera pas la division des receveurs qui sera le point faible des équipes de la Ligue de la Cité. A demain les premiers buts.

JOS. MARIER.

## Sur la piste de Charlestown

LES FAVORIS ONT REMPORTÉ LES HONNEURS DE LA JOURNÉE D'HIER.

Charlestown, C. du Sud, 2. — Les favoris ont été à l'honneur hier après-midi. Voici les résultats des épreuves disputées :

Libre course, 512 furlongs : 1. Lucetta, 112, aMrtin, 8 à 5, 4 à 5, et 1 à 2.

2. Coriath, 111, Wilson, 3 à 1, et 1 à 2.

3. Pocatigo, 117, Miller, 20 à 1, 8 à 1 et 1 à 4.

Temps : 1:09.15.

Rosale, Miss Stannell, Charley O'Brien, Skilful, Dacia, Lydia, Léo, County Chairman, Léon B., Silk ont aussi couru.

5ème course, 412 furlongs : 1. Stavono, 109, Peak, 9 à 1, 6 à 5, et 1 à 2.

2. Tollane, 104, Moore, 6 à 1, 1 à 1, et 1 à 2.

3. Beth Stanley, 100, Butwell, 7 à 2, 6 à 5, et 3 à 5.

Temps : 56.

Lady Anna, Seal Brown, Devota, Mite, Alice Lee, Miss Velma ont aussi couru.

8ème course, 512 furlongs : 1. Martin W. Littleton, 114, Peak, 11 à 5, 3 à 5 et 1 à 3.

2. Bettie Sue, 105, Martin, 8 à 1, 3 à 5 et 8 à 5.

3. Night Easy, 106, Forsythe, 5 à 1, 8 à 5, et 7 à 10.

Temps : 1:07.25.

Surfeit, First Al, Eudon, Miss Nett, Ethel O., Babbler, Saxon Baron ont aussi couru.

4ème course, 1 mille 70 verges : 1. Dr. Duaneur, 105, Butwell, 3 à 1, et 1 à 2.

2. Bar of Hope, 89, Skirvin, 16 à 5, et 1 à 2.

3. Guy Fisher, 112, Wilson, 7 à 2, 6 à 5 et 3 à 5.

Temps : 1:45.

Knights, Differ, Colonel Holloway, Sticker, Silver Knight, Sir Clerges, ont aussi couru.

5ème course, 6 furlongs : 1. Magazine, 109, Hopkins, 11 à 5, 4 à 5, et 2 à 5.

## Dans la classe 'A' Nos hommes ont excellé au bâton

### CLASSEMENT DES JOUEURS AINSI QUE LEUR MOYENNE.

Le secrétaire Cockburn, de l'Association de Quilles de Montréal, vient de terminer son rapport pour la classe "A".

La moyenne des joueurs indique qu'ils ont joué d'excellentes parties. Nous donnons aujourd'hui le classement des joueurs ainsi que leur moyenne. En voici la liste :

CRESCENT

| Parties       | Points | P.C.          |
|---------------|--------|---------------|
| F. Fryer      | 3      | 597 199       |
| A. Turgeon    | 54     | 10,343 191.53 |
| J. Sutherland | 54     | 10,142 187.8  |
| W. Bryson     | 54     | 9,904 183.4   |
| R. J. Walker  | 51     | 9,068 177.8   |
| F. Hartorn    | 54     | 9,588 177.5   |

CHAMPETRE

| Parties      | Points | P.C.          |
|--------------|--------|---------------|
| N. Labelle   | 4      | 10,345 191.57 |
| E. Mireault  | 10     | 1,873 178.3   |
| L. Warren    | 9      | 1,669 183.4   |
| A. Blondeau  | 50     | 9,135 182.7   |
| E. Pelletier | 49     | 8,837 180.3   |
| R. Darling   | 48     | 8,477 176.6   |
| P. Boulianne | 32     | 5,400 168.7   |
| L. Plante    | 11     | 1,451 168.2   |
| M. Morin     | 6      | 893 163.8     |
| L. Goudreau  | 1      | 101 101       |

M.A.A.A. ROUGES

| Parties       | Points | P.C.         |
|---------------|--------|--------------|
| R. C. Bach    | 54     | 10,220 189.2 |
| E. H. Bourdon | 21     | 3,786 180.2  |
| F. H. Gardier | 51     | 9,183 180.0  |
| A. G. Clarke  | 51     | 9,119 178.3  |
| W. LeGallais  | 51     | 8,813 172.9  |
| S. H. Walsh   | 20     | 3,421 171.0  |
| J. E. Walsh   | 19     | 3,220 169.1  |
| L. Rubenstein | 3      | 502 167.3    |

CRESCENT No 1

| Parties      | Points | P.C.        |
|--------------|--------|-------------|
| H. Bessner   | 51     | 9,435 185   |
| H. Stanford  | 46     | 8,218 178.6 |
| J. P. Lebeau | 40     | 7,043 178.7 |
| M. Merlet    | 47     | 8,257 175.6 |
| L. Viau      | 51     | 8,933 175.1 |
| W. Edison    | 29     | 4,963 173.1 |
| P. Rafferty  | 6      | 979 161.1   |

NATIONAL

| Parties      | Points | P.C.        |
|--------------|--------|-------------|
| N. Lamoureux | 45     | 8,145 189.4 |
| A. Bédard    | 45     | 8,471 188.2 |
| J. Pelletier | 51     | 9,300 182.3 |
| W. Fréchette | 23     | 4,998 178.5 |
| J. Cattarich | 12     | 2,111 175.9 |
| J. Dumont    | 51     | 8,831 173.1 |
| P. Bougie    | 24     | 4,664 169.3 |
| E. Gagnon    | 7      | 1,102 157.4 |
| E. Meunier   | 6      | 890 148.3   |

M.A.A.A. BLEU

| Parties         | Points | P.C.        |
|-----------------|--------|-------------|
| J. Hingren      | 48     | 8,679 180.8 |
| W. W. Douglas   | 54     | 9,481 175.6 |
| R. Wall         | 45     | 7,879 175.0 |
| J. B. Alexander | 16     | 2,794 175.6 |
| E. J. Flower    | 54     | 9,279 171.8 |
| D. Gough        | 6      | 1,010 168.3 |
| W. G. Grose     | 44     | 7,297 165.8 |
| J. McIntyre     | 3      | 422 149.6   |

BEAVER

| Parties        | Points | P.C.        |
|----------------|--------|-------------|
| R. Zimmerman   | 52     | 9,135 175.6 |
| R. F. Cockburn | 49     | 8,520 173.8 |
| J. Aird        | 51     | 8,808 172.7 |
| O. Claret      | 54     | 9,256 171.9 |
| C. Tweedie     | 19     | 3,225 169.7 |
| F. Whitte      | 42     | 7,073 168.4 |
| P. Stuart      | 3      | 404 154.6   |

STANDARD

| Parties         | Points | P.C.        |
|-----------------|--------|-------------|
| J. Nelson       | 54     | 9,486 175.6 |
| J. Drysdale     | 34     | 5,871 172.9 |
| H. Armstrong    | 41     | 6,945 169.3 |
| S. J. Macdonald | 49     | 8,046 164.3 |
| A. Handcock     | 42     | 6,834 162.7 |
| E. H. Quinn     | 50     | 8,140 161.6 |

CANADIEN

| Parties         | Points | P.C.        |
|-----------------|--------|-------------|
| R. Egan         | 30     | 5,449 181.6 |
| H. A. Faucher   | 51     | 9,192 180.2 |
| Bernier         | 3      | 534 178     |
| Deschamps       | 9      | 519 173     |
| C. E. Desautels | 54     | 9,920 172.2 |
| A. Duperron     | 24     | 4,065 169.3 |
| R. Goudet       | 21     | 3,529 168.0 |
| A. Lereille     | 30     | 5,031 167.7 |
| A. Lapointe     | 6      | 1,000 166.6 |
| Paré            | 12     | 1,907 158.9 |
| F. Bessner      | 6      | 915 152.3   |
| N. Bonhomme     | 6      | 892 148.0   |
| Brûre           | 3      | 442 147.3   |
| J. Cloutier     | 9      | 1,305 145   |
| O. Maquin       | 3      | 407 135.6   |
| Roumegeon       | 3      | 365 121.6   |
| H. Faucher      | 6      | 727 121.1   |

M. Moir

| Parties        | Points | P.C.        |
|----------------|--------|-------------|
| A. E. Rex      | 41     | 7,738 165.3 |
| N. Brown       | 51     | 8,417 165.0 |
| L. Shaw        | 27     | 4,259 157.7 |
| E. A. Brophy   | 12     | 1,877 156.4 |
| A. B. Manning  | 3      | 459 143     |
| A. B. Holland  | 30     | 4,573 152.4 |
| F. G. Campbell | 10     | 1,484 148.4 |
| A. A. Andrews  | 21     | 3,033 144.4 |
| L. Cornell     | 12     | 1,723 143.5 |
| Beckitt        | 3      | 429 143     |
| H. Campbell    | 9      | 1,274 141.5 |
| J. Eastlake    | 3      | 414 138     |

Le championnat international de billard

IL PARAÎT ÊTRE ENTRE LES MAINS DES FRANÇAIS.

Paris, 30 mars. — M. Rondil a battu hier, M. Poggenburg par 400 points contre 217.

C'est le quatrième jeu que perd l'amateur américain dont la meilleure série a été aujourd'hui de 75.

C'est M. Morier, Français, qui se place jusqu'à la tête des concurrents, étant sorti cinq fois vainqueur sur six matches qu'il a joués. MM. Artus et Barantieri, tous deux Français, tiennent la seconde et la troisième place.

Au concours d'hydroplanes

Monte-Carlo, 29 mars. — Brise légère aujourd'hui, temps splendide et tout à fait favorable aux essais d'hydroplanes qui ont donné en points les résultats suivants :

Renoux, 14; Fisher, 12.25; Paulhan, 9.1; Benoist, 8.5; Caubron, 7; Robinson, 7.

Les totaux généraux obtenus jusqu'à présent sont les suivants :

Fischer, 87.60; Renoux, 74.53; Paulhan, 65.10; Robinson, 57.30; Caubron, 51; Benoist, 42.40.

Johnson veut tous les battre

Chicago, 1 avril. — Jack Johnson a annoncé, aujourd'hui, qu'il va se battre immédiatement en campagne afin de "balayer" tous les boxeurs qui sont à la tête de la race blanche.

Il rencontrera ces hommes avant son combat du 4 juillet avec Jim Flynn, pour le championnat du monde.

Chicago, 1 avril. — Jack Johnson a annoncé, aujourd'hui, qu'il va se battre immédiatement en campagne afin de "balayer" tous les boxeurs qui sont à la tête de la race blanche.

Il rencontrera ces hommes avant son combat du 4 juillet avec Jim Flynn, pour le championnat du monde.

Chicago, 1 avril. — Jack Johnson a annoncé, aujourd'hui, qu'il va se battre immédiatement en campagne afin de "balayer" tous les boxeurs qui sont à la tête de la race blanche.

Il rencontrera ces hommes avant son combat du 4 juillet avec Jim Flynn, pour le championnat du monde.

Chicago, 1 avril. — Jack Johnson a annoncé, aujourd'hui, qu'il va se battre immédiatement en campagne afin de "balayer" tous les boxeurs qui sont à la tête de la race blanche.

Il rencontrera ces hommes avant son combat du 4 juillet avec Jim Flynn, pour le championnat du monde.

Chicago, 1 avril. — Jack Johnson a annoncé, aujourd'hui, qu'il va se battre immédiatement en campagne afin de "balayer" tous les boxeurs qui sont à la tête de la race blanche.

Il rencontrera ces hommes avant son combat du 4 juillet avec Jim Flynn, pour le championnat du monde.

Chicago, 1 avril. — Jack Johnson a annoncé, aujourd'hui, qu'il va se battre immédiatement en campagne afin de "balayer" tous les boxeurs qui sont à la tête de la race blanche.

Il rencontrera ces hommes avant son combat du 4 juillet avec Jim Flynn, pour le championnat du monde.

Chicago, 1 avril. — Jack Johnson a annoncé, aujourd'hui, qu'il va se battre immédiatement en campagne afin de "balayer" tous les boxeurs qui sont à la tête de la race blanche.

Il rencontrera ces hommes avant son combat du 4 juillet avec Jim Flynn, pour le championnat du monde.

Chicago, 1 avril. — Jack Johnson a annoncé, aujourd'hui, qu'il va se battre immédiatement en campagne afin de "balayer" tous les boxeurs qui sont à la tête de la race blanche.

## Nos hommes ont excellé au bâton

### LES ROYAUX ONT DÉFAIT LES COLLEGIENS PAR 10 A 3 — LE CLASSEMENT DES JOUEURS AU BÂTON.

Charlestown, Va., 2 avril. — Les Royals ont défait, hier après-midi, le club de Collège de Virginie par un score de 10 à 3. Les Collégiens perdirent la tête à la deuxième inning et à partir de ce moment la victoire parut certaine pour nos hommes.

Leclaire lança pour le Montréal durant les cinq premières innings. Il ne leur permit que quatre coups réussis et retira 8 joueurs au bâton.

Sitton le remplaça et ses balles étaient lancées avec force mais il donna trois passes au premier but à ses adversaires.

Les lanceurs des Collégiens, excepté le dernier — un gros gaillard du nom de Riney — Comie Mack et Clark Grif fin cherchant à engager — furent frappés à volonté. La partie, — par une entente mutuelle — dura sept innings.

Les Royals ne purent rien faire dans la première reprise. Dans la deuxième, deux buts sur quatre balles, un coup bon pour deux buts par Gandil, un coup simple par Demmitt donnèrent trois points à nos hommes.

La sixième inning fut le clou de la partie. Leclaire commença le feu. French le suivit et frappa en lieu sûr. Nattress frappa la balle à l'extrémité du champ et fit le tour des buts. Joe Connolly en fit autant et l'assistance ne ménageait pas ses applaudissements pour le beau jeu de nos hommes.

Les Collégiens comptèrent trois points. Les Royals enregistrèrent trois autres points dans la "septième" et la partie se termina par un score de 10 à 3.

VIRGINIE

| R. H. Po. A. E. |         |
|-----------------|---------|
| Gooch, c.       | 0 0 0 0 |
| E. Carter, c.   | 0 0 2 0 |
| Grant, c.f.     | 0 0 2 0 |
| Douglass, s.s.  | 1 0 0 1 |
| Phillips, 3b.   | 0 0 3 1 |
| T. Carter, 1b.  | 1 1 6 1 |
| Fitchett, 1b.   | 0 1 2 0 |
| Hewitt, 2b.     | 1 0 2 1 |
| Landes, r.f.    | 0 1 1 0 |
| Goudhue, p.     | 0 0 0 2 |
| Gammion, p.     | 0 0 0 0 |
| Todd, p.        | 0 0 0 0 |
| Rixey, p.       | 0 1 0 0 |

Total : 10 10 21 30

MONTRÉAL

| R. H. Po. A. E. |         |
|-----------------|---------|
| French, 2b.     | 2 1 0 0 |
| Nattress, 3b.   | 2 1 0 0 |
| Connolly, r.f.  | 1 2 1 2 |
| Gandil, 1b.     | 0 1 2 0 |
| E. Lush, 1b.    | 1 0 3 0 |
| Russell, c.f.   | 1 1 2 1 |
| Purtell, s.s.   | 1 1 2 0 |
| Demmitt, 1f.    | 2 2 0 0 |
| Both, c.        | 0 0 0 1 |
| Briggs, c.      | 1 1 1 1 |
| Leclaire, p.    | 0 0 1 0 |
| Sitton, p.      | 0 0 0 2 |

Total : 10 10 21 30

Score par inning : 000213 — 10

Montréal : 0002001 — 10

SOMMAIRE

Coups pour deux buts, Gandil, T. Carter; coups pour trois buts, Briggs, Rixey; tour des buts, Nattress, Connolly, deux vols, French, 3; Connolly, Russell, Roth, Hewitt; buts sur quatre balles, Goudhue, 3; Gammion, 1; Grant, 1; Todd, 2; Sitton, 3; mls hors jeu, par Goudhue, 2; par Rixey, 1; par Leclaire, 8; par Sitton, 1; balles écartées, Gooch, 2.

Temps, 1 heure 50 minutes. Arbitre, Dick Carroll.

Le premier grand tournoi annuel de quilles sous les auspices du Club Athlétique Canadien, a été inauguré, hier soir, devant une assistance nombreuse.

Comme nous l'avons déjà proclamé, la première des trois grandes semaines de ce tournoi est consacrée aux novices, et l'on en juge par les scores faits par les joueurs de cette catégorie, il y a tout lieu de s'attendre à des séries sensationnelles au cours de la troisième semaine, alors que les joueurs de la classe "A" entreront en scène.

Voici les résultats de la première soirée :

Equipe de 5 hommes : —

PEERLESS

| Parties         | Points | P.C.    |
|-----------------|--------|---------|
| R. Langellier   | 160    | 132 105 |
| D. Goulet       | 100    | 125 120 |
| Aus. Houle      | 132    | 133 162 |
| W. Camaraine    | 150    | 128 160 |
| J. H. Camaraine | 129    | 156 211 |

Total : 2103. 671 674 758

OXFORD

| Parties          | Points | P.C.    |
|------------------|--------|---------|
| A. Raymond       | 124    | 138 168 |
| V. Elie          | 154    | 130 130 |
| J. O. Desrochers | 127    | 117 128 |
| E. Paradis       | 132    | 158 135 |
| L. Ste-Marie     | 173    | 149 170 |

Total : 2133. 710 692 731

Majorité pour Oxford, 30.

Equipe de 2 hommes : —

Ranger et Venne

## LE PARLER FRANÇAIS AU MANITOBA

On travaille ferme. — Les résolutions du dernier Congrès

St-Boniface, Man., 25 mars 1912.

La Section manitoibaine de la Société du Parler Français au Canada, fondée le 22 juin dernier, fait preuve d'une activité qui peut être qualifiée de remarquable. Outre les nombreuses séances qu'elle a tenues, elle a donné une séance publique à St-Boniface le 30 janvier, et une autre à Winnipeg le 22 février. Elle a convoqué et préparé la convention du 20 mars. Elle commence maintenant à faire le tour de la province afin de recruter des membres au congrès de Québec.

Elle a inauguré sa propagande dans les campagnes, hier soir, dans la paroisse de Saint-Charles. Trois de ses membres, le R. P. Th. Hudon, S. J., M. le docteur F. Lachance et M. l'abbé Denys Lamy ont adressé la parole à la bonne population de la paroisse, lui ont expliqué l'œuvre du Congrès et ont pris des adhésions, séance tenante.

La soirée fut présidée par M. Georges Caron, de Saint-Charles, qui, depuis plusieurs années, fait partie, à titre de membre isolé de la Société du Parler Français au Canada. Le R. P. Genereux, O. M. I., curé de la paroisse, se déclara heureux d'inaugurer une salle paroissiale qui vient de faire préparer par une séance destinée à promouvoir une œuvre aussi belle que celle du Congrès de Québec.

Les élèves du Convent et quelques amateurs firent entendre un joli répertoire de chants canadiens.

Un cercle de l'A. C. J. C. se bien-tôt fondé dans cette paroisse. D'autres seront également dans d'autres paroisses, en sorte que l'organisation d'une Union régionale manitoibaine de la Jeunesse Catholique sera bientôt possible.

### LES RESOLUTIONS

Voici le texte des résolutions adoptées au congrès de Saint-Boniface, le 30 mars:

#### I. LE CONGRES DE QUEBEC

Les représentants de l'élément français du Manitoba, réunis en convention, convoquée par la "Section manitoibaine de la Société du Parler français au Canada, résolvant:

a) Qu'ils adhèrent de tout cœur à la manifestation du Congrès de la langue française en Amérique, qui aura lieu à Québec du 4 au 30 juin prochain.

b) Qu'ils expriment leur inviolable attachement à la langue ancestrale et leur inébranlable détermination de ne reculer devant aucun sacrifice pour conserver à leurs descendants ce précieux héritage qui, avec leur foi, constitue le moyen le plus efficace de conserver leur identité religieuse et nationale et leur caractère distinctif comme groupe français de l'Ouest.

c) Que pour répondre à l'appel des dévoués organisateurs du Congrès de Québec et leur donner l'assurance de leur cordial appui, ils s'engagent à travailler de toutes leurs forces, chacun dans leur sphère respective, au recrutement des membres et à y intéresser les sociétés nationales dont ils font partie.

d) Qu'ils prient respectueusement Messieurs les curés de langue française de bien vouloir organiser ce mouvement de recrutement dans leurs paroisses et d'engager fortement leurs paroissiens: hommes, femmes et enfants, à inscrire leurs noms au livre d'or du Congrès.

e) Qu'ils invitent non seulement les individus, mais aussi les collectivités à se faire inscrire sur ce livre d'or, comme les communautés religieuses, les sociétés nationales et les écoles de chaque ville et paroisse.

f) Qu'ils expriment le vœu de que chaque société et chaque paroisse délègue un ou plusieurs représentants au Congrès de Québec, et que ceux-ci se joignent aux pèlerins de Sainte-Anne de Beaupré qui partiront de Regina, de Prince-Albert et de Saint-Boniface.

#### II. LA QUESTION SCOLAIRE

a) Considérant que par la Constitution de la province, l'Acte du Manitoba de 1870, sanctionné par le Parlement impérial, il est expressément pourvu que la langue française soit la langue officielle dans la dite province;

b) Considérant que l'Ouest a été découvert et évangélisé par des hommes de race et de langue française;

c) Considérant que la race française a été la première à s'établir dans l'Ouest et qu'elle constitue une partie considérable de la population;

Il est résolu:

a) Que sincèrement attachés à la Constitution de leur pays et à l'Auguste et Souverain qui préside aux destinées de l'Empire Britannique, les loyaux sujets de langue française de Sa Majesté, habitant la province du Manitoba, regrettent que les autorités législatives, à qui ce devoir incombait, aient refusé jusqu'à ce jour de se conformer aux ordres et aux instructions contenus dans la décision du Comité judiciaire du Conseil Privé, relative aux droits des catholiques en matière scolaire, et qu'ils expriment leur détermination ferme et énergique de continuer à réclamer les droits que la loi naturelle de la constitution de la province, la déci-

sion susdite et la conscience assurent à la minorité catholique du Manitoba.

b) Qu'ils demandent à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface l'assurance de leur pleine et entière adhésion à toute direction émanant de son autorité épiscopale sur cette grave et vitale question qui agite le pays depuis 1890.

c) Qu'ils ne cessent l'agitation constitutionnelle, qu'ils font depuis bientôt vingt-deux ans, que lorsque justice complète leur aura été rendue.

#### III. LE MONUMENT DE LA VERENDRE

Considérant que le patriotisme projeté de l'érection d'un monument à La Verendrye, le découvreur de l'Ouest, conçu par le regretté Mgr Taché, et récemment repris par la "Société historique de Saint-Boniface", sous l'inspiration de S. G. Mgr l'Archevêque, mérite tous les encouragements;

Il est résolu que cette convention y adhère de tout cœur et exprime le vœu que le mouvement commencé soit continué discrètement, mais que, pour le moment, tous les efforts de la population française du Manitoba se portent sur le recrutement de membres pour le Congrès de la langue française de Québec.

#### IV. ENSEIGNEMENT BILINGUE

Considérant que l'enseignement de la langue française à l'école est le moyen essentiel de conserver notre idiome national.

Il est résolu que cette convention insiste énergiquement sur l'enseignement de l'efficiency du français dans nos écoles bilingues, tout en donnant tout le soin nécessaire et désirable à l'étude de l'anglais.

Il est en outre résolu qu'un comité permanent, composé de sept membres, est par les présentes, constitué pour surveiller l'application dans nos écoles de l'Acte des Ecoles Publiques, aider à la solution des difficultés et suivre de près les amendements au dit acte qui ont ou seront présentés dans l'avenir à l'Assemblée législative de Winnipeg, et, au besoin, pour en suggérer à nos députés.

#### V. FEDERATION CATHOLIQUE DU MANITOBA

Cette convention donne sa cordiale adhésion à la Fédération catholique manitoibaine fondée le 13 mars à Winnipeg et elle fera tout en son pouvoir pour l'aider dans son action et ses revendications. Un comité spécial est formé pour s'occuper de la représentation canadienne-française dans cette Fédération.

#### VI. NOUVEAU JOURNAL FRANÇAIS

Considérant l'absolue nécessité d'un journal français indépendant des partis politiques pour travailler à l'union de nos frères, la convention décide la fondation d'un nouveau journal de langue française qu'elle désire voir publier au "West Canada Publishing Co." à Winnipeg, aux mêmes ateliers que les journaux catholiques anglais, allemand, polonais et russes. Un comité est constitué pour mettre au plus tôt sur pied cette œuvre si pressante.

Les trois comités ci-dessus mentionnés sont autorisés à s'adjointre à discrétion, les membres qu'ils jugeront de voir les aider à mener à bien la tâche respective qui leur est confiée.

#### SPÉCIAL POUR EMPRESS

En vue du départ du R. M. S. "Empress of Britain" de St-Jean, N. B., vendredi, le 5 avril, un train spécial pour le vapeur composé de deux à six wagons-restaurant, wagons-lits, parti de la gare de la rue Windsor, à Montréal, à 8.15 p. m., jeudi le 4 avril, et se rendra à l'embarcadere, St. John, N. B.

#### Les cocasseries de la loi

Si une personne est condamnée par le Recorder, et si elle doit payer les frais de voyage pour aller et venir de la prison, les minutes du jugement doivent faire mention de ces dépenses, autrement le jugement peut être annulé. Telle fut la décision de la cour, samedi, dans l'affaire de Delle Antaya qui réussit à faire annuler un jugement du Recorder Dupuis. Elle avait été condamnée pour vente de boissons sans licence. Elle présentait aussitôt un bref de certiorari alléguant que les procédures avaient été irrégulières. Elle prétendait que son mari avec qui elle est en communauté, de biens devait être tenu responsable de la vente de liqueurs qui s'est faite dans son établissement. Laisant de côté ces raisons, la Cour Supérieure annula le jugement du Recorder pour vice de forme. La sentence portait bien les dépenses de transport pour aller et venir de la prison, mais le jugement ne déclarait pas, d'où la décision de la Cour.

#### UN INCENDIE RUE MCGILL

Un incendie a ravagé une partie du magasin de chaussures de M. James Perry, coin des rues Notre-Dame et McGill. Les pompiers de la division centrale, les chefs de district Mann, Lussier et Marin et le chef Tremblay répondirent à l'appel. Malgré la violence des flammes les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Les pertes sont considérables. On ignore encore les causes de cet incendie.

#### Les relations anglo-allemandes

(Service particulier)

Londres, 1. — Winston Churchill a annoncé ce matin, à la Chambre des Communes, que les négociations avec l'Allemagne pour obtenir l'échange des informations navales entre les deux pays, se poursuivent sous un jour favorable.

Si la chose réussit telle que proposée, on croit, dans les cercles politiques, que cela mettra fin au duel engagé pour la construction des Dreadnoughts.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans, s'en est tiré indemne.

#### INCENDIE D'UNE MAISON AU BOULEVARD ROSEMONT

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Eug. Provost, sur le Boulevard Rosemont, à Rosemont, dimanche matin vers 2 heures 30. Le feu avait fait de tels progrès quand il fut découvert que M. et Mme Provost et leur bébé de 5 mois furent sérieusement brûlés; seul l'aîné des enfants âgé de 4 ans

## La traversée de la Manche en aéroplane

MISS MARY DAVIS ET L'AVIATEUR HAMEL ONT ENTREPREIS, CE MATIN, DE SE RENDRE DE HENDON A PARIS, EN ETABLISANT UN RECORD.

(Service particulier)

Londres, 2. — Miss Mary Davis, la première femme qui ait tenté de franchir le détroit en aéroplane, s'est envolée de Hendon ce matin, à 9 h. 38, en compagnie de Gustave Hamel.

À 11 h. 15, ils étaient signalés passant à une grande hauteur, au-dessus de Douvres.

Les hardis aviateurs comptent se rendre à Paris sans atterrir, et tenteront aussi d'établir un nouveau record de vitesse.

**LA MANCHE EST TRAVERSEE**

Boulogne, 2. — L'aviateur Hamel et Miss Davies ont traversé la Manche avec succès, doublant le Cap Gris Nez. Les voyageurs de l'air sont descendus à Ambletue, à 12 kilomètres d'ici, y ont déjeuné et ont signalé leur arrivée à l'Aéro-Club de France qui prépare une réception pour fêter la première femme qui ait traversé le Pas-de-Calais en aéroplane.

## CALENDRIER

MERCREDI LE 3 AVRIL 1912

S. Richard, évêque.

Lever du Soleil, à 6 h. 40 ; coucher du soleil, à 6 h. 29 ; lever de la lune, à 6 h. 57 ; coucher de la lune, à 6 h. 19.

## TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est, R. de MESLE, Gérant.

## MAXIMA ET MINIMA

Aujourd'hui maximum... 11  
Même date l'an dernier... 18  
Aujourd'hui minimum... 22  
Même date l'an dernier... 9

BAROMETRE:—  
8 a.m. 760.5  
11 a.m. 760.5  
1 p.m. 760.5

BEAU ET DOUX.

## CE SOIR

SEANCES ET REUNIONS

Au No 80, rue St-Denis, assemblée de la Section des Marchands de Nouveautés, Association des Marchands-détailistes du Canada.

## Les assemblées de M. Godfrey ce soir

Le Comité d'Organisation de M. C. H. Godfrey nous prie d'informer les électeurs qu'il parlera, ce soir, aux heures suivantes :

Salle Murray, 2552 rue St-Hubert, à 8 heures.

Salle Montclair, coin de Montigny et St-Hubert, (entrée rue St-Christophe), à 8 h. 20.

Salle Tremblay, Hochelaga, 1601 Ste. Catherine-Est, à 9 heures.

Salle Ste-Anne, 151 Ottawa, entre Colborne et Young, à 9 h. 20.

Salle Picard, 770 rue Charlevoix, à 9 heures 40.

En attendant l'arrivée de M. Godfrey, d'autres orateurs expliqueront aux électeurs les questions électorales qui les intéressent.

## Le monument Cartier

MM. E. W. Villeneuve et John Boyd sont revenus de Winnipeg où ils s'étaient rendus pour avoir une entrevue avec le gouvernement manitobain concernant le monument Cartier.

Les membres du comité Cartier se sont déclarés enthousiastes partisans de l'œuvre et les délégués manitobains ont la promesse d'une généreuse souscription.

En revenant les délégués ont rencontré sur le train, l'honorable Brown, lieutenant gouverneur de la Saskatchewan qui a déclaré que l'Ouest tout entier était favorable à l'idée du monument et prêt à y contribuer.

Cet après-midi, à cinq heures, le comité du monument tiendra une assemblée importante à l'hôtel Freeman.

## Les déclarations des candidats

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les déclarations faites par MM. Godfrey et Clearihue en réponse à notre article d'hier.

Nous croyons avoir rendu quelques services au public en amenant les candidats à préciser leur programme.

## Ecole Sociale Populaire

La séance de l'Ecole Sociale Populaire, qui devait avoir lieu ce mardi prochain, a été remise à mercredi.

## Inspecteur de la poste rurale

(De notre correspondant)

Québec, 2. — Alexandre Allevy, avocat de cette ville, a été nommé inspecteur du nouveau service de la poste rurale établi dans la province.

## La Chambre de Commerce

Mardi, aura lieu l'assemblée générale mensuelle de la Chambre qui promet d'être très intéressante. Il sera question des résolutions qui seront présentées au congrès des Chambres de Commerce de l'Empire, puis du choix des délégués ainsi que des questions à être soumises à la prochaine convention de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.

De plus, un rapport sera présenté au sujet du transport du bois de service et de chauffage. On discutera aussi la proposition Filiatrault au sujet de l'indignité des conseillers qui n'auront pas assisté à 20 pour cent des séances du conseil.

Des lettres de demandes d'adhésions au grand banquet de la Chambre ont été envoyées à plus d'un millier de citoyens, et les réponses favorables sont très nombreuses. On entrevoit un très grand succès.

M. Armand Chaput, président de la Chambre, est parti pour Ottawa, ce matin, où il est l'invité de M. L. A. Laperle, à un dîner offert aux représentants du gouvernement aux Indes Occidentales.

## Une sensation de la campagne électorale

Ce que l'on pense d'une carte-postale envoyée aux électeurs par l'Association des Citoyens.

L'Association des Citoyens a envoyé aux électeurs une carte postale ainsi libellée qui doit être renvoyée à ses bureaux, No 7 Place d'Armes.

"Votez-vous pour M. Godfrey ?

"Votez-vous sans qu'on vous envoie chercher ou bien voulez-vous qu'on envoie quelqu'un chez vous ?

"Où me trouver ? (adresse sans doute)." Cette carte a soulevé un intérêt considérable, à l'Hôtel de Ville, ce matin. Plusieurs échevins, entre autres MM. L. A. Lapointe, Larivière, Poirier, et plusieurs autres amis de M. Clearihue ont déclaré qu'elle suffirait pour rendre l'élection nulle puisqu'elle détruit le secret du vote.

L'échevin Larivière dit :

"Si M. Godfrey est élu, je pense qu'il suffira de cette carte pour amener un procès en invalidation de l'élection. Sans doute, ce cas particulier n'est pas prévu par la chartre, mais dans la loi qui nous gouverne, il y a des dispositions qui nous permettent d'entourer le secret du vote, par conséquent ce questionnaire qui livre ce secret à l'association rend le vote nul."

"Lisez en effet les articles 131, 146, 152, 153, 154, 212, 213, et beaucoup d'autres, et vous verrez quel souci on a eu de garder le secret du vote."

"L'article 131 dit que le suffrage est secret et que le bureau de vote doit garantir le secret du vote."

renseignements nécessaires à l'électeur, mais sans la moindre indication de préférence ou de suggestion". Dans l'article 146, il est dit qu'un électeur qui a marqué son bulletin peut en avoir un autre, pourvu que par ce moyen, il n'ait pas fait connaître son vote". A l'article 152, "nul ne doit engager un votant à déplier son bulletin après qu'il l'a marqué, de façon à faire connaître le nom du candidat pour lequel il a voté". Article 153 : "tout électeur qui fait connaître la marque sur son bulletin perd ipso facto son droit de voter". Article 154 : "nul ne doit intervenir pour se procurer, au bureau de vote, quelque renseignement sur le candidat en faveur duquel un électeur se propose de voter ou a voté à ce bureau. Les articles 212 et 213 défendent de donner ou de porter aucune marque, comme drap, papier, ruban, écharpe, etc., etc., qui permette de faire connaître le parti ou le candidat pour lequel on vote ou les opinions réelles ou supposées de ce candidat, et cela depuis le jour de la mise en nomination des candidats jusqu'à lendemain de la clôture de la votation."

"Il me semble que l'intention de la loi est claire et que la carte de l'association tombe sous l'empire de ces articles, au moins indirectement."

"Il y a aussi l'offre d'envoyer chercher les votants et la demande de souscriptions qu'on a faite ailleurs."

## M. Décarie et l'entretien des aliénés

MM. TELLIER, PREVOST ET LAVOIR INTERPELLENT LE SECTEUR PROVINCIAL A CE SUJET, DEMANDANT EN MEME TEMPS LA REFORME DU SYSTEME.

(Service particulier)

Québec, 2. — M. Décarie a passé la plus grande partie de la séance sur la sellette, à propos de l'entretien des aliénés. MM. Tellier et Lavoir rappellent toutes les déclarations antérieures du parti libéral à ce sujet et demandent s'il n'y a pas beaucoup plus de raison d'exempter les municipalités de cette taxe maintenant que l'on se vante continuellement de surplus. La discussion amène un incident amusant. M. Décarie oblige le libéral à citation dans la "Presse", s'enveloppe des mains d'un bon papier pour tenir le journal.

Encore une fois, M. Tellier dénonce l'injustice du système qui fait payer aux municipalités d'où vient un aliéné les frais d'entretien de cet aliéné qui les trois quarts du temps avait son domicile ailleurs. En outre les contrats pour l'entretien des aliénés devraient spécifier que les patients privés seront entretenus aux mêmes prix que les patients publics, sous peine de faire payer au gouvernement. Quant aux contributions des municipalités, il est temps de se demander si elles ne pourraient pas être réduites.

M. Prevost soumet une motion demandant que le système soit réformé de façon à soulager les municipalités. La motion est rejetée par un vote de 43 à 13. M. Langlois, de Montréal, votait contre le gouvernement.

## L'assassin du docteur Knabe avoue son crime

L'EX-SOLDAT AMERICAIN AVOUÉ QU'IL A COMMIS LE CRIME, EN RETOUR D'UNE SOMME DE \$1,500 OFFERTE PAR UN NOMME KNIGHT.

(Service particulier)

Portsmouth, N. H., 2. — Un déserteur de l'armée américaine, Seth Nichols, a confessé ce matin être l'auteur de l'assassinat commis en octobre dernier, à Indianapolis, sur la personne du Dr Helen Knabe, une femme médecin très renommée.

Nichols déclare qu'un nommé Knight lui a offert \$1,500 pour lui faire commettre le crime.

Tous deux se rendirent à la résidence de Mme Knabe et Nichols la décapita presque littéralement à coups de couteau.

Depuis ce jour, ajoute l'assassin, j'entends sans cesse retentir à mon oreille le cri d'agonie de la malheureuse et cette obsession m'a poussé à tout avouer.

## Accident de voiture

(De notre correspondant)

Québec, 2. — Une voiture de place, qui était occupée par deux jeunes filles, a versé hier dans la rue Dalhousie. Les occupants ont été projetés sur le sol et ont reçu des blessures graves à la figure.

## Un prêtre devient maire d'une ville

(Service particulier)

Lapeer, Mich., 2. — Un prêtre catholique, M. l'abbé R. Dungan a été élu hier maire de la ville de Lapeer, comté républicain, par une majorité de plusieurs centaines de voix sur la candidature démocrate, le Dr F. A. Tinker.

Le comté de Lapeer a aussi rejeté à une grosse majorité, le principe de la prohibition.

## Ce que coûte la grève du charbon

(Service particulier)

Londres, 2. — Lloyd George a déclaré ce matin aux Communes que la grève des mineurs anglais coûte à date, au gouvernement, sous forme de baisse dans les revenus, la somme de deux millions.

Le service des Postes a subi, à lui seul, une diminution de \$200,000.

## Les troupes se rendront sur les lieux

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS PREND LES MESURES NECESSAIRES POUR PREVENIR DES DESORDRES, ADJUVANT LE REFUS DES OUVRIERS DE RETOURNER AU TRAVAIL.

(Service particulier)

Londres, 2. — Dans les cercles officiels et commerciaux il y a une perturbation ce matin quand on apprend la nouvelle annonçant que les chefs des mineurs auraient décidé de retourner à l'ouvrage par un vote de 3 à 2, était fautive. Ce midi, le vote des mineurs se divisait ainsi : 106,252 contre le retour à l'ouvrage et 10,474 pour. Le vote sera fini ce soir. Pour se préparer à cette éventualité, le gouvernement a commencé d'envoyer des troupes sur les lieux de la grève.

## Pour le poste de commissaire

MM. GODFREY ET CLEARIHUE ONT TENU HIER PLUSIEURS ASSEMBLEES.

Hier soir, M. C. H. Godfrey, candidat au poste de commissaire de la ville de Montréal a tenu quatre assemblées : à la salle publique de Rosemont, à la salle David, rue Robourton, à la salle Ste-Brigitte, rue Maisonneuve, et à la salle publique du quartier Delorimier. C'est à cette dernière que l'assemblée fut la plus importante.

Le Dr W. H. Altherton présidait. Il prononça une courte allocution vantant les mérites de l'Association des Citoyens dont M. Godfrey est le candidat.

M. Godfrey prononça deux brèves discours en français et en anglais. Il déclara qu'il n'avait pas demandé d'être mis sur les rangs comme candidat, mais qu'on était venu le prier d'accepter la candidature. Il promit que s'il était élu il travaillerait à la saine administration des affaires municipales.

MM. J. Fournier, J. B. Mack et H. Julien ont aussi été la parole.

De son côté, l'ex-échevin Clearihue a tenu trois assemblées dans les quartiers Ste-Marie et Papineau.

M. Clearihue a partout dénoncé l'Association des Citoyens disant qu'elle usurpait les droits du peuple en prenant sur elle de choisir des candidats pour les emplois publics. M. Clearihue a déclaré que s'il était élu dans cette ville, il s'efforcerait de combattre tout ce qui entrave la liberté du peuple en général en lui dictant ce qu'il doit faire.

M. Clearihue fut beaucoup applaudi. M. Albin Germain, avocat, prononça aussi un discours.

## Mort du ministre de la guerre au Japon

(Service particulier)

Tokio, 2. — Le ministre de la guerre, Ishimoto, est mort ce matin, de la consumption, à l'âge de 59 ans.

## Camionneurs en grève

CINQ CENTS HOMMES CHOMENT DEPUIS CE MATIN A TORONTO

Toronto, 2. — Cinq cents camionneurs de la maison Heddrie and Co. de la Shedd Forwarding Co., et de la Dominion Transport Co., se sont mis en grève ce matin. Ils réclament une augmentation de salaire de près de 10 p. c. Gagnant maintenant de \$42 à \$47 par mois, ils voudraient obtenir de \$49 à \$54.

Les patrons consentent à accorder un maximum de \$49, mais en augmentant d'une demi-heure le travail de la journée.

Pour le moment, les hommes travaillent de 6 h. 30 du matin à 6 h. 30 du soir, avec une heure pour dîner.

Une conférence aura lieu ce soir pour tenter un règlement.

## Il faut voter près de chez soi

Plusieurs électeurs qui ont reçu de l'Hôtel de Ville autant de cartes qu'ils ont de propriétés leur indiquant où voter, ont téléphoné au secrétaire de l'élection pour lui demander où leur bulletin sera reçu, puisqu'ils ne peuvent le déposer qu'une fois. On leur a répondu que c'est au poll le plus rapproché de leur maison.

A l'Hôtel de Ville, on dit que si plusieurs cartes ont été envoyées à une même personne, c'est qu'on n'a pas le temps de parcourir toutes les listes pour déterminer l'endroit exact où chacun a droit de vote.

## M. Lomer Gouin deviendra-t-il globe trotter ?

Dame Rumeur promène le premier ministre en zigzag pour dérouter l'attention du public. — Les candidatures probables. — Que fera M. L.-A. Lapointe ?

On ne nous trouve pas souvent à "couper" dans les rumeurs qui ont pour but de donner le change au public. Ainsi, nous avons tout de suite flairé le piège que nous tendait la "Presse" en annonçant le prochain départ de M. Lomer Gouin pour l'Europe. Mais il est tout de même amusant de constater que la rumeur fait voyager de plus en plus le premier ministre. Après l'avoir ramené d'Europe, elle nous le représente sur le chemin d'Atlantic City, en la compagnie charmante de M. Turgeon. Attendez encore un peu : M. Gouin ne tardera pas à partir pour la Floride, pour les Antilles, pour l'Amérique du Sud, pour la Californie et autres lieux. Quelqu'un de ces jours, l'imagination des plumeurs ministériels nous le fera redécouvrir au Kamchatka, si ce n'est sous le frais parasol de Madame Chrysanthème — au grand dam de M. Lemieux — Rodolphe pour les Japonais.

Mais, en vérité, croit-on dérouter l'attention du public de la province par tant de promenades en zigzag ? Il est un fait certain, le seul que nous désirons retenir : c'est que la campagne provinciale s'organise activement du côté ministériel. Si le gouvernement a l'intention de surprendre encore une fois l'électorat en lui accordant un minimum de temps pour se reconnaître, l'électorat ne pourra prétendre de n'avoir pas été averti au moins par nous.

## DEUX - MONTAGNES

Le candidat oppositionniste sera vraisemblablement M. Arthur Sauvé, député actuel. Mais outre cette candidature, on annonce celle de M. Paul-Emile Wilson, fils du Dr F.-O. G. Wilson, de Saint-Placide. Le candidat ministériel serait le notaire Z.-N. Raymond, de Saint-Placide également, ou le notaire Jos. Forest, de Sainte-Scholastique.

M. Wilson est un ancien étudiant de Laval et il est bien connu, dans le comté. Il a pris part aux campagnes électorales de Bellechasse, Rouville, Québec-Comté, Deux - Montagnes, etc.

L'organisateur ministériel des Deux-Montagnes, M. Zéphirin Raymond, est dangereusement malade. Il est atteint de paralysie.

## DIVISION SAINT - JACQUES

Les forces ministérielles sont passablement désorganisées dans la division autrefois représentée par sir Lomer Gouin. Il est certain que M. L.-A. Lapointe, après les attaques qu'il a faites hier au conseil contre l'hon. M. Taschereau, n'est pas disposé à entreprendre une campagne en faveur du gouvernement Gouin.

M. Lapointe représente la division Saint-Jacques, à Ottawa. Il a été élu avec l'appui officiel des libéraux et il est l'ami intime de M. Robillard, député provincial, lui-même ancien échevin et qui doit partager les sentiments de M. Lapointe au sujet de la manière dont la Législature, sous l'inspiration du gouvernement, a traité la ville de Montréal cette année.

En conséquence, on ne croit pas que M. Robillard soit le candidat du gouvernement dans la prochaine lutte. Et comme il possède une certaine indépendance de caractère en même temps qu'une indépendance complète sous le rapport de la fortune, il est bien possible qu'il s'unisse à M. Lapointe pour faire la lutte au gouvernement Gouin.

## DISTRICT DE QUEBEC

Voici quelques-unes des candidatures du district de Québec qui seraient déjà désignées au choix des conventions oppositionnistes :

Dans le comté de Québec, M. Allevy Taschereau ; dans le comté de Lévis, M. Noël Belleau ; dans le comté de Bellechasse, le Dr N. Cloutier ; dans le comté de Montmagny, M. Maurice Rousseau ; dans le comté de Kamouraski, M. P.-B. Chalouit ; dans le comté de Québec-Ouest, M. Charles Smith ; dans le comté de Québec-Est, M. Alphonse Huard ; dans le comté de Québec-Centre, M. le notaire Alexandre Gauvreau.

## SIGNE DES TEMPS

Le premier Québec de l'Événement, de Québec, débute ainsi : "Dans plusieurs paroisses du district de Québec, et nous voyons par les journaux que la même chose arrive dans d'autres parties de la province, les députés libéraux font distribuer des petit pamphlets de littérature électorale sur la question de la marine, sur la loi de l'annexion du Keewatin au Manitoba, et sur le bill défunt de M. Laneaster."

C'est ainsi que s'affirme chaque jour davantage la probabilité des élections à brève échéance.

## Renvoyé aux Assises

Londres, 1er. — Tom Mann, un chef ouvrier, arrêté sous l'accusation d'avoir publié criminellement, malicieusement et intentionnellement certains articles dans lesquels il encourageait les soldats et les marins à quitter le service et à se mutiner, a été condamné à subir son procès aux assises criminelles de Manchester. Mann a été admis à caution.

## Le tunnel sous la montagne

Toronto, 2. — Le Canadien Nord annonce qu'il a engagé M. C. P. Brown de New-York, directeur des travaux lors du percement d'un tunnel sous le Rive Hudson, pour surveiller le percement d'un tunnel sous le Mont Royal à Montréal. Il a déjà constitué son bureau d'ingénieurs et il déclare que l'ouvrage commencera le premier mai prochain.

## Déclarations de MM. Godfrey et Clearihue

Les deux candidats au siège de M. Wanklyn répondent aux questions posées par le "Devoir", hier soir

"L'élection municipale. — Quelques questions à MM. Godfrey et Clearihue." Sous ce titre "Le Devoir" posait hier une série de questions à deux des candidats au bureau des Commissaires. Ces questions soulevaient des problèmes intéressants pour l'avenir de notre ville et l'électorat de Montréal était en droit d'attendre une réponse de ceux qui lui demandent ses suffrages. M. Lomer Gouin a dit hier soir à propos de ce matin, par écrit, et son adversaire, l'ancien échevin Clearihue, est passé à nos bureaux nous dicter la sienne. Nous la publions ci-après.

DECLARATIONS DE M. GODFREY

Montréal le 2 avril 1912.

M. Omer Héroux, rédacteur du "Devoir".

Cher monsieur,

J'ai lu votre article publié hier dans le "Devoir" et je me fais un plaisir de répondre aux questions que vous posez aux candidats aux fonctions de commissaire.

L'autonomie municipale devra être accordée à Montréal par la Législature tout comme le système du Bureau de Contrôle lui fut accordé en 1909. Un plébiscite sur cette question, après une vigoureuse campagne de presse donnerait un résultat étonnant. Par autonomie municipale je ne veux pas dire de créer un Etat dans l'Etat, mais de laisser à Montréal le soin de se gouverner. S'administrer, avec toute la latitude qui peut être accordée aux municipalités ou aux villes d'après notre Code Municipal.

Les travaux publics à Montréal, surtout ceux de la voirie, devront être poussés activement tant que chaque rue ne sera pas pavée et que par des moyens modernes nous n'aurons réussi à empêcher la boue et le poussière de tout salir et de tout contaminer.

Je sais que ces travaux comportent la transformation générale de notre système d'égouts, qu'il faudra pourvoir à la distribution abondante d'eau pour le lavage des rues à grande eau et qu'il faudra aussi voir à l'enlèvement des déchets tous les jours ou plutôt toutes les nuits.

Inutile d'ajouter ici que je suis absolument partisan de l'enfouissement des fils sous terre.

Le programme de la Commission Métropolitaine des Parcs n'est pas encore défini. Cette commission devrait s'inspirer des idées du baron Haussmann qui a transformé Paris, du sens pratique des gens de Boston, qui ont fait de leur ville une des plus merveilleuses cités du continent américain. Que la question d'argent ne les arrête pas. Si leur plan est bien mûri, s'il est conçu de façon à donner immédiatement plus d'air et plus d'espace dans nos parcs actuels, si leurs projets d'amélioration et d'embellissement.

## Comment Scott est arrivé près du Pôle Sud

LE COMMANDANT DU "TERRANOVA" FAIT LE RECIT DES DIFFICULTES QUE LE JEUNE EXPLORATEUR ANGLAIS BUT A SURMONTÉ AU COURS DE SA PERILLEUSE EXPEDITION. — A 150 MILES DU POLE.

Akaroa, Nouvelle-Zélande, 2. — Le lieutenant Pennell, commandant du "Terra Nova", a apporté une narration intéressante du voyage de l'expédition Scott jusqu'à la date du 9 janvier dernier, due à la plume du capitaine Scott.

Scott est parti du cap Evans le 25 janvier 1911 pour établir ses dépôts. Il avait avec lui 12 hommes, huit ponies et deux attelages de chiens. Le 30 janvier, il avait établi sa première base à 7 milles à l'Est de Hut Point. De là l'expédition établit un autre camp, puis partit pour le sud le 8 février. Elle dut renvoyer trois ponies, dont deux moururent. Le 16 février, elle atteignit le 76e degré où elle établit un autre camp, puis elle revint au premier.

Scott raconte ensuite comment il passa l'hiver de 1911 à son camp de base de Hut Point et comment il organisa l'expédition pour l'été de 1911.

Le 2 novembre 1911, il partit de Hut Point et décida de marcher la nuit et de se reposer le jour, à cause des ponies. Le 24 novembre, il arrivait à son deuxième relais. Il faisait 15 milles par étape. Pendant son trajet il dut abandonner ses automobiles au 80e degré, à cause de l'émallement des moteurs. Cependant l'expérience qu'il en a faite lui fait croire que ce mode de traction (autos à grappins) vaudrait mieux que des animaux.

A 83e degré, 37, le 10 décembre, Scott reprit sa route vers le sud. Il avait dû tuer son cinquième pony, pour alléger les poids et donner à manger aux chiens. Les mauvais temps augmentaient, les tempêtes étaient plus fréquentes. Les ponies qui restaient faisaient bravement leur devoir, mais la marche était excessivement difficile pour les hommes.

A la date du 10 décembre, toute l'expédition était en excellent état.

La correspondance suivante a été envoyée le 21 décembre, du 85e degré 7, par 163.4 de longitude, à 30 milles à l'ouest du Mont Darwin. Ce n'est qu'après avoir surmonté les plus terribles obstacles que Scott a pu franchir le glacier et en n'a pu y arriver qu'avec les skis. Cependant une fois l'obstacle franchi, la route a été plus facile et l'on a pu faire jusqu'à 23 milles par jour.

Le 3 janvier Scott écrit pour la dernière fois du 86 degré 32 de latitude, à 9,800 pieds d'altitude. Après avoir quitté le glacier au sud du mont Darwin, il a marché pendant deux jours. Le jour Noël, il était tout près du 86e parallèle. Le 31 décembre, à la latitude de 86.56, il établit un dépôt de provisions, et équipa ses traîneaux de patins neufs.

Enfin, le 3 décembre, Scott se trouvait à 150 milles du Pôle et avant de fermer son courrier qu'il envoyait par le lieutenant Evans, il annonce qu'il partirait pour le Pôle avec le Dr. Wilson, le capitaine Oakes, le lieutenant Bowers, le sous-officier Evans. Il avait alors des provisions pour un mois, et de beaux temps en perspective. Il y avait un soleil 24 heures durant, mais la température est froide (20 degrés sous zéro).

Le lieutenant Pennell dit qu'on a découvert du charbon et des fossiles sur la côte ouest du continent austral. Le "Terra Nova" retourne au sud en novembre.

Londres, 2. — Les Anglais sont bien

embrassent toute l'île de Montréal, ils vaincraient toutes les hésitations et toutes les résistances.

La compagnie des tramways peut et doit s'entendre avec la ville de Montréal et faire un arrangement équitable. Il ne lui servira à rien d'éterniser la lutte, car le temps n'est pas éloigné où le public se lassera.

La compagnie devrait comprendre cela. Si cependant, les négociations n'aboutissent pas, la Ville devra être prête, un jour ou l'autre, à s'emparer du réseau de la compagnie et à l'exploiter.

L'expropriation de la Montreal Water and Power Co ne devrait pas coûter à la Ville plus que ne valent actuellement ses propriétés (sa going concern).

Je crois, M. le rédacteur, avoir répondu à toutes vos questions et il ne reste qu'à m'excuser, en raison de la tournure électorale, de n'avoir pas donné à vos réponses toute l'ampleur que vos questions comportaient ; je crois cependant avoir été clair.

Votre bien dévoué,

C. H. GODFREY.

DECLARATIONS DE M. CLEARIHUE

M. J.-B. Clearihue est passé à la rédaction du "Devoir", ce matin, et a bien voulu répondre hâtivement aux questions posées par M. Héroux dans son premier Montréal d'hier.

"Je suis comme vous le comprenez, dit M. Clearihue, très pris par l'organisation de ma campagne qui doit se terminer demain et je regrette de ne pouvoir répondre aussi longuement que j'en aurais voulu aux questions posées par votre rédacteur en chef."

"Je suis heureux néanmoins de vous donner mon opinion sur les graves et intéressants problèmes que vous soulevez."

"Je suis certainement en faveur de l'autonomie municipale, car je crois que la Ville doit avoir le droit de disposer elle-même de son argent."

"J'ai toujours été et je suis encore en faveur de la création des parcs et de terrains de jeux mis à la disposition des ouvriers et de leur famille. Il faut donner de l'air à notre population et je travaillerais pour qu'on lui en donne."

"Sur la question du tramway je dois dire que Montréal, qu'il s'agisse des chars urbains ou de toute autre franchise, doit prendre un grand soin de ses droits et des intérêts des contribuables, en donnant toujours pleine justice à tout le monde."

"Je suis en faveur du projet d'enfouissement des fils sous terre. C'est une mesure pour laquelle je me suis déjà prononcé au conseil de ville."

"Quant à la question de l'achat de la "Montreal Water and Power", je constate que c'est là une grave problème qui doit être très sérieusement étudié."

DECLARATIONS DE M. CLEARIHUE

M. J.-B. Clearihue est passé à la rédaction du "Devoir", ce matin, et a bien voulu répondre hâtivement aux questions posées par M. Héroux dans son premier Montréal d'hier.

"Je suis comme vous le comprenez, dit M. Clearihue, très pris par l'organisation de ma campagne qui doit se terminer demain et je regrette de ne pouvoir répondre aussi longuement que j'en aurais voulu aux questions posées par votre rédacteur en chef."

"Je suis heureux néanmoins de vous donner mon opinion sur les graves et intéressants problèmes que vous soulevez."

"Je suis certainement en faveur de l'autonomie municipale, car je crois que la Ville doit avoir le droit de disposer elle-même de son argent."

"J'ai toujours été et je suis encore en faveur de la création des parcs et de terrains de jeux mis à la disposition des ouvriers et de leur famille. Il faut donner de l'air à notre population et je travaillerais pour qu'on lui en donne."

"Sur la question du tramway je dois dire que Montréal, qu'il s'agisse des chars urbains ou de toute autre franchise, doit prendre un grand soin de ses droits et des intérêts des contribuables, en donnant toujours pleine justice à tout le monde."

"Je suis en faveur du projet d'enfouissement des fils sous terre. C'est une mesure pour laquelle je me suis déjà prononcé au conseil de ville."

"Quant à la question de l'achat de la "Montreal Water and Power", je constate que c'est là une grave problème qui doit être très sérieusement étudié."

DECLARATIONS DE M. CLEARIHUE

M. J.-B. Clearihue est passé à la rédaction du "Devoir", ce matin, et a bien voulu répondre hâtivement aux questions posées par M. Héroux dans son premier Montréal d'hier.

"Je suis comme vous le comprenez, dit M. Clearihue, très pris par l'organisation de ma campagne qui doit se terminer demain et je regrette de ne pouvoir répondre aussi longuement que j'en aurais voulu aux questions posées par votre rédacteur en chef."

"Je suis heureux néanmoins de vous donner mon opinion sur les graves et intéressants problèmes que vous soulevez."

"Je suis certainement en faveur de l'autonomie municipale, car je crois que la Ville doit avoir le droit de disposer elle-même de son argent."

"J'ai toujours été et je suis encore en faveur de la création des parcs et de terrains de jeux mis à la disposition des ouvriers et de leur famille. Il faut donner de l'air à notre population et je travaillerais pour qu'on lui en donne."

"Sur la question du tramway je dois dire que Montréal, qu'il s'agisse des chars urbains ou de toute autre franchise, doit prendre un grand soin de ses droits et des intérêts des contribuables, en donnant toujours pleine justice à tout le monde."

"Je suis en faveur du projet d'enfouissement des fils sous terre. C'est une mesure pour laquelle je me suis déjà prononcé au conseil de ville."

"Quant à la question de l'achat de la "Montreal Water and Power", je constate que c'est là une grave problème qui doit être très sérieusement étudié."

DECLARATIONS DE M. CLEARIHUE

M. J.-B. Clearihue est passé à la rédaction du "Devoir", ce matin, et a bien voulu répondre hâtivement aux questions posées par M. Héroux dans son premier Montréal d'hier.

"Je suis comme vous le comprenez, dit M. Clearihue, très pris par l'organisation de ma campagne qui doit se terminer demain et je regrette de ne pouvoir répondre aussi longuement que j'en aurais voulu aux questions posées par votre rédacteur en chef."

"Je suis heureux néanmoins de vous donner mon opinion sur les graves et intéressants problèmes que vous soulevez."

"Je suis certainement en faveur de l'autonomie municipale, car je crois que la Ville doit avoir le droit de disposer elle-même de son argent."

"J'ai toujours été et je suis encore en faveur de la création des parcs et de terrains de jeux mis à la disposition des ouvriers et de leur famille. Il faut donner de l'air à notre population et je travaillerais pour qu'on lui en donne."

"Sur la question du tramway je dois dire que Montréal, qu'il s'agisse des chars urbains ou de toute autre franchise, doit prendre un grand soin de ses droits et des intérêts des contribuables, en donnant toujours pleine justice à tout le monde."

"Je suis en faveur du projet d'enfouissement des fils sous terre. C'est une mesure pour laquelle je me suis déjà prononcé au conseil de ville."

"Quant à la question de l'achat de la "Montreal Water and Power", je constate que c'est là une grave problème qui doit être très sérieusement étudié."

DECLARATIONS DE M. CLEARIHUE

M. J.-B. Clearihue est passé à la rédaction du "Devoir", ce matin, et a bien voulu répondre hâtivement aux questions posées par M. Héroux dans son premier Montréal d'hier.

"Je suis comme vous le comprenez, dit M. Clearihue, très pris par l'organisation de ma campagne qui doit se terminer demain et je regrette de ne pouvoir répondre aussi longuement que j'en aurais voulu aux questions posées par votre rédacteur en chef."

"Je suis heureux néanmoins de vous donner mon opinion sur les graves et intéressants problèmes que vous soulevez."

"Je suis certainement en faveur de l'autonomie municipale, car je crois que la Ville doit avoir le droit de disposer elle-même de son argent."

"J'ai toujours été et je suis encore en faveur de la création des parcs et de terrains de jeux mis à la disposition des ouvriers et de leur famille. Il faut donner de l'air à notre population et je travaillerais pour qu'on lui en donne."

"Sur la question du tramway je dois dire que Montréal, qu'il s'agisse des chars urbains ou de toute autre franchise, doit prendre un grand soin de ses droits et des intérêts des contribuables, en donnant toujours pleine justice à tout le monde."

"Je suis en faveur du projet d'enfouissement des fils sous terre. C'est une mesure pour laquelle je me suis déjà prononcé au conseil de ville."

"Quant à la question de l'achat de la "Montreal Water and Power", je constate que c'est là une grave problème qui doit être très sérieusement étudié."

DECLARATIONS DE M. CLEARIHUE

M. J.-B. Clearihue est passé à la rédaction du "Devoir", ce matin, et a bien voulu répondre hâtivement aux questions posées par M. Héroux dans son premier Montréal d'hier.

"Je suis comme vous le comprenez, dit M. Clearihue, très pris par l'organisation de ma campagne qui doit se terminer demain et je regrette de ne pouvoir répondre aussi longuement que j'en aurais voulu aux questions posées par votre rédacteur en chef."

"Je suis heureux néanmoins de vous donner mon opinion sur les graves et intéressants problèmes que vous soulevez."

"Je suis certainement en faveur de l'autonomie municipale, car je crois que la Ville doit avoir le droit de disposer elle-même de son argent."

"J'ai toujours été et je suis encore en faveur de la création des parcs et de terrains de jeux mis à la disposition des ouvriers et de leur famille. Il faut donner de l'air à notre population et je